



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
17 avril 2003
Français
Original: anglais

Session annuelle de 2003
6-20 juin 2003, New York
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Rapport annuel de l'Administrateur

Rapport annuel de l'Administrateur pour 2002

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Performance et perception.	2
II. Les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire	5
III. Résultats des programmes.	7
IV. Gestion des connaissances	21
V. Plaidoyer.	24
VI. Appui à l'Organisation des Nations Unies.	25
VII. Partenariats.	27
VIII. Gestion	32
IX. Ressources	34
X. Fonds et programmes associés	38



I. Performance et perception

1. Les plans d'action pour 2000-2003 ont reflété la détermination du PNUD d'accorder davantage d'importance aux résultats, de fonder l'action sur la connaissance, de s'ouvrir sur l'extérieur et de rendre des comptes. Plusieurs dispositifs ont été mis en place afin de permettre une évaluation continue de la performance du PNUD, tant de l'intérieur, au moyen de l'Enquête annuelle auprès de l'ensemble du personnel, qu'à l'extérieur, au moyen de l'Enquête sur les partenariats. L'enquête menée auprès de l'ensemble du personnel pour la troisième année consécutive a sollicité l'avis de membres du personnel du PNUD dans le monde entier. Elle se présentait sous la forme d'un questionnaire proposant aux personnes interrogées une série d'affirmations relatives à divers domaines d'activité – responsabilisation du personnel, priorité accordée au client et confiance envers l'encadrement, par exemple – ainsi que plusieurs possibilités de réponse allant de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord ». Pour sa part, l'Enquête sur les partenariats a été mise en place en 2001 afin de permettre à l'organisation d'obtenir de façon systématique une appréciation réaliste sur les activités du PNUD de la part des partenaires extérieurs. Plus de 1 200 partenaires du PNUD – donateurs, gouvernements, organisations non gouvernementales, entreprises du secteur privé et autres organismes qui se consacrent au développement – ont répondu, dans 118 pays bénéficiant d'un programme.

2. Les résultats de l'enquête menée en 2002 auprès de l'ensemble du personnel ont montré que le PNUD continuait à tirer profit des acquis enregistrés depuis 2000. Le taux de participation du personnel (80 %) a été le plus élevé jamais enregistré, et les membres du personnel se sont déclarés davantage motivés et plus optimistes quant à l'avenir du PNUD. Près de 4 sur 5 d'entre eux ont estimé que les objectifs étaient clairement définis et que la confiance dans l'encadrement à tous les niveaux continuait de croître, et plus de 70 % d'entre eux décriraient le PNUD comme un endroit où il fait bon travailler. Sur une note moins positive, nombre de membres du personnel ont déclaré que les dispositifs actuels de règlement des griefs pourraient être plus efficaces. En réponse, un médiateur a été nommé en 2002, pour prodiguer des conseils. Les membres du personnel, en particulier au siège du Programme, ont fait état de leur insatisfaction face aux lourdeurs administratives. La mise en place en 2004 du système PeopleSoft de planification des ressources devrait contribuer à démêler l'écheveau bureaucratique. En 2002, il a été procédé en vue de la mise en place de ce dispositif à une refonte complète des politiques et procédures en matière de ressources humaines, dont la teneur a été communiquée au personnel avec une grande clarté. Près des trois quarts des membres du personnel ont estimé que les hommes et les femmes étaient traités sur un pied d'égalité, mais sur ce point précis, un écart notable a été observé entre les réponses fournies par le personnel du siège (d'accord seulement à 52 %) et celles en provenance des bureaux de pays (d'accord à 79 %), ce qui nécessitera une analyse plus approfondie.

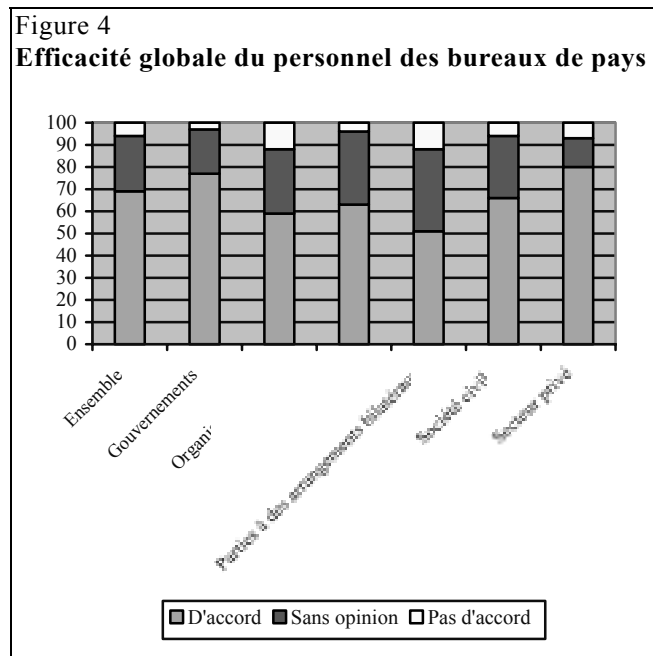
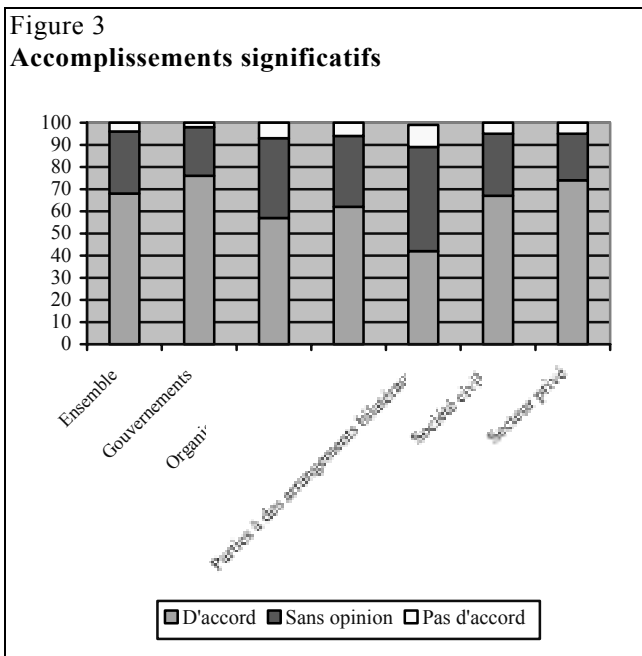
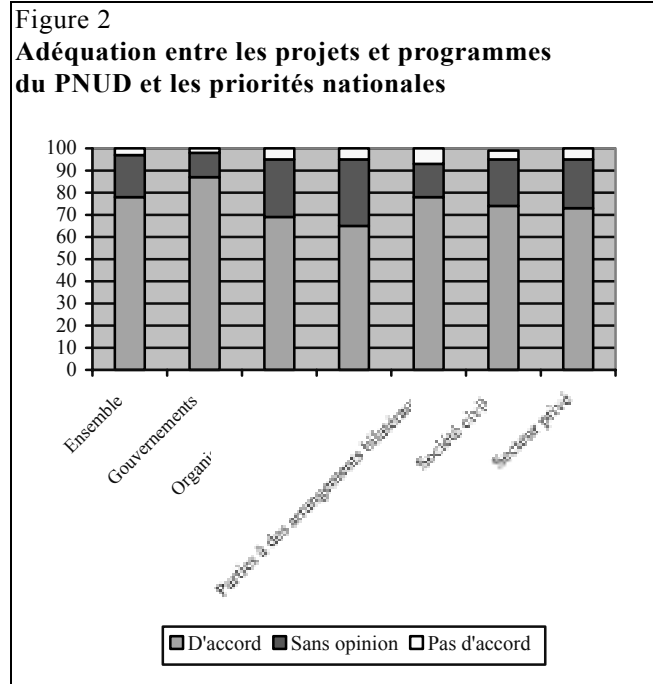
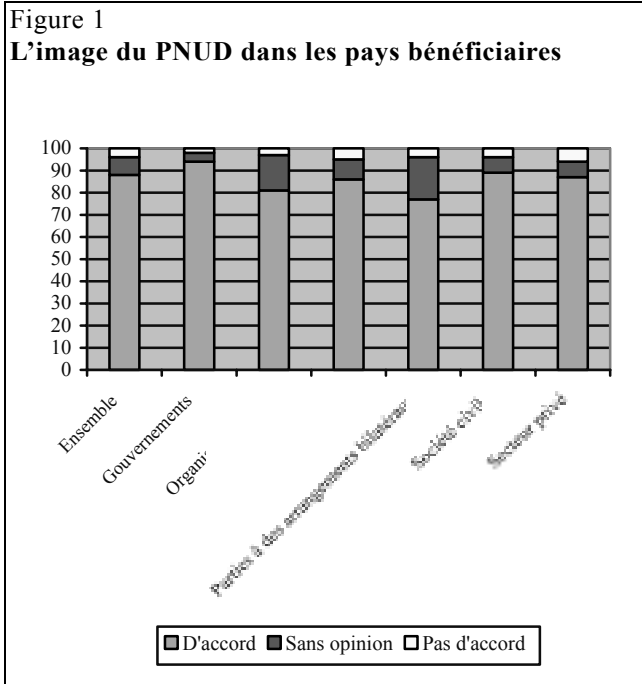
3. Les résultats de l'Enquête sur les partenariats ont montré que près de 90 % des partenaires du PNUD appréciaient de collaborer avec ce dernier et portaient sur lui un jugement favorable. Une majorité de partenaires des secteurs public et privé a déclaré que la qualité de l'aide au développement offerte par le PNUD était supérieure à la moyenne. Environ 70 % des personnes interrogées ont constaté que le Programme était plus efficace, obtenait davantage de résultats, mais aussi que les pays bénéficiaires des projets du PNUD s'y investissaient davantage que par le

passé. Les deux tiers ont déclaré apprécier les compétences techniques du personnel travaillant pour le Programme et les informations qu'il communique. Une majorité de partenaires a ajouté que le personnel du PNUD possédait de grandes qualités relationnelles et que le Programme collaborait activement avec d'autres organismes du système des Nations Unies et de la société civile. Si le PNUD est perçu, dans l'ensemble, comme flexible face aux changements dont il doit s'accommoder dans le cadre de l'exécution des projets, certains organismes des Nations Unies et parties à des arrangements bilatéraux sont d'un avis différent. Ces derniers ont également estimé que le PNUD parvenait mal à intégrer ses programmes et projets aux systèmes gouvernementaux. Les commentaires ont été favorables en ce qui concerne la rapidité de réponse, mais un manque d'efficacité a été relevé, notamment par les parties à des arrangements bilatéraux et certains organismes des Nations Unies, en ce qui concerne les rapports sur les questions de fond et sur les aspects financiers.

Tableau 1
**Aperçu général des résultats des enquêtes menées
 auprès de l'ensemble du personnel de 2000 à 2002**

<i>Objet</i>	2002	2001	2000
	<i>(pourcentage)</i>		
Participation du personnel à l'enquête	80	64	45
Satisfaction globale par rapport au travail	79	75	70
Fierté éprouvée à travailler pour le PNUD	89	86	83
Optimisme au sujet de l'avenir du PNUD	74	65	57
Objectifs du PNUD clairement définis	79	70	64
Confiance envers l'Administrateur	75	72	60
Confiance envers les représentants résidents	78	73	64
Confiance envers les directeurs de bureau	69	66	54
Le PNUD : un endroit où il fait bon travailler	71	65	53
Hommes et femmes traités sur un pied d'égalité	73	73	65
Promotion des femmes encouragée	80	78	75
Satisfaction des clients au sujet des services reçus	70	65	50

Figures 1 à 4
Sélection de réponses à l'Enquête sur les partenariats



II. Les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire

4. Les activités du PNUD s'articulent désormais autour de la Déclaration du Millénaire et des objectifs de développement qui y sont énoncés. En 2002, elles ont acquis une dynamique nouvelle avec le lancement de la stratégie de l'ONU en ce qui concerne les OMD. En 2001, le Secrétaire général avait demandé à l'Administrateur de coordonner les efforts menés au titre des OMD et, en 2002, le PNUD a contribué au premier chef à placer ces objectifs au coeur même des activités de l'ONU en matière de développement. La stratégie sur les OMD adoptée par le Conseil des chefs de secrétariat à l'automne 2002 comprend quatre éléments principaux : a) le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des OMD; b) le Projet du Millénaire; c) la Campagne du Millénaire; d) le cadre opérationnel.

5. *Le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des OMD.* Le nombre de rapports nationaux établis au sujet des OMD a augmenté régulièrement tout au long de 2002; à la fin de l'année, 25 rapports de pays avaient été publiés et 27 étaient sur le point de l'être. Le Cameroun a établi son deuxième rapport, et ceux de l'Arménie et du Viet Nam étaient en cours d'établissement. Des rapports régionaux ont également été produits, et un rapport régional pour l'Asie et le Pacifique était en cours d'établissement par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) avec une aide financière du PNUD. Un rapport concernant les États arabes était prévu et un autre, consacré à l'Afrique, a été établi conjointement par le PNUD et l'UNICEF à l'occasion du Sommet du G-8 en 2002. Les pays s'investissent davantage dans l'établissement de ces rapports, dont la qualité va s'améliorant. L'un des résultats les plus satisfaisants est le sentiment de responsabilité qu'éprouvent les pays vis-à-vis de l'établissement des rapports relatifs aux OMD et de la suite qui leur est donnée. Les premiers rapports avaient été établis par les équipes de pays de l'ONU, mais les plus récents l'ont été conjointement avec les gouvernements.

6. Le suivi minutieux et régulier des progrès effectués vers la réalisation des OMD sert un objectif précis : obtenir des données empiriques qui nourrissent ensuite le débat public et la prise de décisions. En 2002, plusieurs éléments sont venus attester que les activités du PNUD et de ses partenaires du système des Nations Unies au niveau national avaient une incidence réelle. Le nombre de pays dans lesquels les OMD reçoivent une attention soutenue au niveau le plus élevé est remarquable et ne cesse d'augmenter. C'est le gouvernement tout entier qui a suivi les progrès accomplis au Ghana, au Guatemala et en Guinée équatoriale. Au Mali, en Mongolie, au Rwanda et au Tchad, les chefs d'État se sont engagés personnellement dans cette entreprise. Le suivi des activités menées au titre des OMD a eu des répercussions directes sur le montant des crédits budgétaires alloués. En Haïti, en République-Unie de Tanzanie, au Viet Nam et au Yémen, des priorités claires ont été établies en ce qui concerne les OMD. La constitution des capacités nécessaires à un suivi efficace a fait l'objet d'un effort accru, et la valeur du recueil de données a été reconnue. Au Botswana, au Cambodge, au Cameroun, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam, des efforts considérables ont été consentis pour mettre en place les capacités nécessaires à l'établissement de statistiques.

7. De nombreux pays se sont fermement engagés à faire en sorte que les activités menées au titre des OMD aillent de pair avec celles qui découlent des documents de

stratégie pour la réduction de la pauvreté, et des progrès notables ont été enregistrés en Albanie, en Azerbaïdjan, au Bénin, en Bolivie, en Éthiopie, en Gambie, au Malawi et au Pakistan, ainsi que dans de nombreux autres pays.

8. *Le Projet du Millénaire.* Placé sous l'autorité du Conseiller spécial auprès du Secrétaire général pour les objectifs du Millénaire en matière de développement, le Projet du Millénaire a été lancé en août 2002 en vue de susciter une réflexion nouvelle et de déterminer des options propres à permettre la réalisation des OMD. Il s'agit entre autres d'examiner les pratiques novatrices existantes, de déterminer les réformes politiques nécessaires et d'identifier les moyens d'appliquer les politiques appropriées, notamment les ressources humaines, techniques, financières et celles de l'organisation. Vingt-cinq experts éminents originaires du monde entier ont été recrutés comme coordonnateurs de 10 groupes d'étude. À leur tour, ces coordonnateurs ont recruté entre 12 et 20 membres pour chacun des groupes d'étude. La première réunion du Groupe d'experts des Nations Unies pour le Projet du Millénaire a eu lieu le 17 septembre 2002 à New York. La prochaine aura lieu en mars 2003.

9. Les travaux d'analyse ont commencé. Chaque groupe d'étude a présenté un document d'information détaillé fournissant un cadre analytique et décrivant les principales difficultés rencontrées. Le Directeur du Projet et les coordonnateurs des groupes d'étude ont conçu un cadre stratégique pour la réalisation des OMD. Des contacts ont été établis avec des communautés d'experts du monde entier.

10. *La Campagne du Millénaire.* Le principe directeur des activités entreprises dans le cadre de la Campagne du Millénaire consiste à appuyer une multitude de campagnes menées au niveau national. Tant dans le Nord que dans le Sud, des efforts conjoints ont été déployés avec énergie et volonté au niveau national. La Coordinatrice exécutive de la Campagne sur les objectifs du Millénaire pour le développement s'est attachée en premier lieu à établir des contacts avec les multiples parties intéressées. Des progrès ont été accomplis dans trois domaines en particulier :

a) *Sensibilisation aux OMD.* L'importance de cette question a été soulevée par plusieurs groupes de premier plan. Des efforts de sensibilisation déterminés ont été menés à l'occasion de manifestations de portée mondiale.

b) *Attention des médias.* L'objectif consistait à nouer des partenariats avec des médias jouissant d'une diffusion mondiale ou régionale. L'un des premiers succès enregistrés en la matière a été la création d'un partenariat avec le BBC Trust.

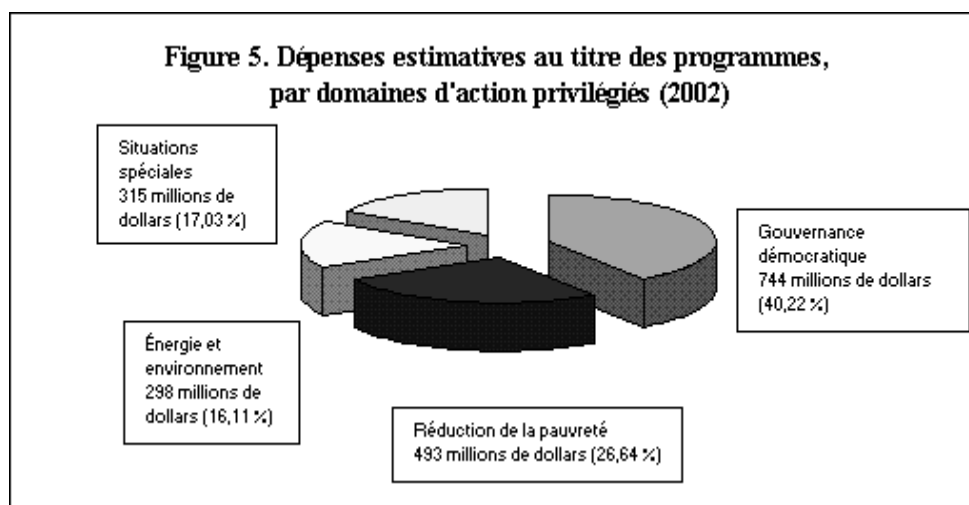
c) *Meilleure articulation des activités du système des Nations Unies autour des objectifs de la Campagne.* Un atelier du Groupe des Nations Unies pour le développement consacré à la Campagne a réuni une vingtaine de hauts responsables du système des Nations Unies. La stratégie mise au point pour la période 2003-2005 est axée sur des objectifs qui revêtent une importance particulière tant pour le Nord que pour le Sud.

11. *Le cadre opérationnel.* Pour être pertinents, les OMD ont dû être adaptés aux situations nationales et intégrés aux objectifs et stratégies nationales à moyen terme. Dans plus de 70 des pays les plus pauvres, ces objectifs ont été reliés aux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté conçus au niveau national. Le GNUD a déployé des efforts intensifs pour que les OMD constituent désormais une priorité sur le plan opérationnel. Au cours des deux derniers trimestres, les principaux

résultats obtenus au plan collectif ont été l'établissement de Directives intégrées pour les bilans communs de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, l'adoption et la mise en oeuvre d'un système décentralisé d'assurance qualité; les discussions en cours avec la Banque mondiale au sujet des liens entre les OMD et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté; les activités entreprises au titre d'un programme de formation qui abordera les diverses composantes de la stratégie de l'ONU en ce qui concerne les OMD.

III. Résultats des programmes

12. Des progrès ont été réalisés dans tous les domaines d'activité du PNUD en 2002. La figure 5 indique la répartition des ressources allouées à chacun des principaux domaines d'activité.



Source : Rapport sur le cadre de financement pluriannuel (DP/2003/12).

Réduction de la pauvreté

13. La détermination du PNUD d'agir conformément à la stratégie de l'ONU en ce qui concerne les OMD a été au coeur de ses activités de lutte contre la pauvreté en 2002. Il a procédé à des changements sur le plan politique et institutionnel et mis l'accent sur la sensibilisation, le renforcement des capacités et l'appui opérationnel. Conscient des liens étroits qui unissent les OMD et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, le PNUD a appuyé ce dispositif dans la plupart des pays bénéficiant d'une aide de l'Association internationale de développement, axant principalement ses efforts sur le renforcement des capacités, le suivi, la participation de la société civile et l'analyse d'options politiques favorables aux pauvres.

14. Les autres activités menées par le PNUD dans le domaine de la lutte contre la pauvreté en 2002 ont été les suivantes :

a) *Réforme favorable aux pauvres de politiques économiques.* Des études de cas visant à faire en sorte que les politiques économiques prennent davantage en

compte l'objectif de réduction de la pauvreté ont été effectuées dans 10 pays : Arménie, Bangladesh, Cambodge, Chine, Indonésie, Kirghizistan, Mongolie, Népal, Ouzbékistan et Viet Nam. En Arménie, les responsables politiques ont adopté nombre des recommandations contenues dans le rapport national sur les OMD; en Mongolie, un groupe chargé d'effectuer des recherches sur la pauvreté a été constitué au sein du Ministère des finances et de l'économie;

b) *Commerce et mondialisation.* En coopération avec ses partenaires au sein de fondations privées, le PNUD a financé une étude de deux ans visant à déterminer de quelle manière le système de commerce mondial peut favoriser le développement humain et la réalisation des OMD. « Making Global Trade Work for People/Faire en sorte que le commerce mondial profite aux populations » est le résultat de consultations menées auprès d'un large éventail de personnalités compétentes et d'universitaires;

c) *Suivi et analyse de la pauvreté.* Le PNUD a apporté un appui aux observatoires de la pauvreté, en particulier en Afrique subsaharienne. Les activités de suivi de la pauvreté ont été fréquemment étendues afin d'inclure la budgétisation favorable aux pauvres, la budgétisation favorable aux femmes et la répartition 20/20. En Zambie et dans d'autres pays, un appui a été apporté au suivi et à l'analyse à l'échelon local du dispositif des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté;

d) *Microfinancement.* L'appui à l'analyse des politiques relatives au microcrédit s'est concentré sur les cadres, procédures et pratiques en vigueur dans les domaines financier, réglementaire et juridique. Le Service spécial de microfinancement du Fonds d'équipement des Nations Unies a apporté un appui technique.

Gouvernance démocratique

15. La gouvernance démocratique est le domaine dans lequel il y a eu le plus grand nombre de demandes d'appui et auquel a été consacrée la plus grande partie des dépenses en 2002. Le PNUD a continué de se concentrer sur certains aspects de la question.

16. *Renforcement des assemblées parlementaires.* L'appui du PNUD a contribué à renforcer les assemblées parlementaires de plus de 40 pays. Au Niger, par exemple, le PNUD a, avec le National Democratic Institute for International Affairs, organisé des activités de formation pour aider les législateurs et leurs collaborateurs à mieux communiquer avec le public et invité la société civile à participer à des auditions et à des débats radiophoniques sur un projet de loi de décentralisation. En coopération avec le Gouvernement belge, le PNUD a organisé à Bruxelles, du 20 au 22 novembre, la deuxième Réunion de concertation sur le développement des institutions parlementaires, qui visait à faire progresser les politiques et les pratiques dans ce domaine. Près de 50 praticiens, notamment du sud, ainsi que des donateurs et des spécialistes de la gouvernance du PNUD, y ont participé.

17. *Systèmes et processus électoraux.* Le PNUD a aidé à renforcer les institutions, systèmes et processus électoraux dans 23 pays. Ainsi, au Lesotho, il a rendu possible une rencontre historique des dirigeants de tous les partis qui contestaient le scrutin une semaine avant les élections générales du 25 mai. Pour la première fois depuis

les élections contestées de 1998, qui avaient mené à des troubles civils et à une intervention des forces de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), les dirigeants de tous les partis se sont réunis pour réaffirmer qu'ils étaient déterminés à ce que le processus électoral se déroule dans la paix et dans le respect de la volonté du peuple.

18. *Décentralisation et gouvernance locale.* En 2002, le PNUD a soutenu la décentralisation et la gouvernance locale dans 90 pays. Il a notamment appuyé des stratégies nationales de décentralisation et des mécanismes locaux de planification et de budgétisation, aidé à renforcer les capacités de groupes de citoyens et d'organes locaux du pouvoir, encouragé le développement urbain et facilité les relations entre zones rurales et zones urbaines. Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, il a appuyé la mise en oeuvre du processus relatif à la gouvernance locale prévu dans l'Accord-cadre de paix de 2001. Au Cambodge, grâce à l'appui apporté par le PNUD en vue du renforcement des capacités nécessaires à l'établissement des plans de développement des communes, des structures décentralisées étaient en place dans 80 % des communes en 2002 et l'ensemble du pays devrait être couvert en 2003. En République démocratique populaire lao, le PNUD a aidé à mettre en place le cadre juridique nécessaire à la création de gouvernements municipaux et à décentraliser la planification et de la budgétisation.

19. *Accès à l'information.* Dans au moins 35 pays des cinq régions, le PNUD a aidé à développer les capacités et à renforcer les politiques et les pratiques favorisant l'indépendance des médias et permettant aux citoyens d'obtenir l'information dont ils ont besoin pour participer au processus de gouvernance. Au Mozambique, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), il a renforcé les capacités de différents organes de presse indépendants et, notamment, soutenu l'expansion des réseaux radiophoniques communautaires dans tout le pays.

20. *Accès à la justice et droits de l'homme.* Dans toutes les régions, 67 bureaux de pays du PNUD ont contribué à faire mieux respecter les droits de l'homme et à rendre la justice plus accessible. HURIST, le programme conjoint de promotion des droits de l'homme du Haut Commissariat aux droits de l'homme et du PNUD, qui vise à faire des droits de l'homme une composante de toutes les activités du PNUD, a facilité l'élaboration de plans d'action nationaux en faveur des droits de l'homme au Cap-Vert, en Lituanie, en Mauritanie, en République de Moldova, en Mongolie et au Népal, et a contribué au renforcement de 17 bureaux de pays par l'intermédiaire de Volontaires des Nations Unies. Au Bangladesh, le PNUD a soutenu la création de la Commission nationale des droits de l'homme et a aidé cet organe à fonctionner de façon indépendante. En République islamique d'Iran, la mise en place d'un programme de formation dans le domaine des droits de l'homme à l'Université de Téhéran (au niveau de la maîtrise et du doctorat) et la création d'un Centre pour les questions féminines auprès du Président représentent des progrès stratégiques.

21. *Réforme de l'administration publique.* Cinquante-cinq pays ont bénéficié d'une aide du PNUD pour lancer des réformes de leur administration publique. Le PNUD a aidé le Gouvernement du Timor oriental à élaborer une nouvelle loi sur la fonction publique qui prévoit un mécanisme moderne de gestion de la fonction publique, un système flexible d'investissements continus aux fins du développement des capacités, un recrutement et des promotions transparents, des nominations

fondées sur le mérite et une transition simple de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental à la nouvelle administration.

22. *Le Centre du PNUD pour la gouvernance* s'est ouvert à Oslo en mars 2002, avec pour mission de promouvoir l'élimination de la pauvreté grâce à la gouvernance démocratique. Visant à améliorer la pratique de l'organisation en matière de gouvernance démocratique, il s'est surtout attaché à apporter un appui touchant aux pratiques des pays, au développement des connaissances et aux apprentissages pratiques relatifs aux programmes de gouvernance démocratique. En décembre, il a accueilli les premiers membres de bureaux de pays bénéficiaires d'un nouveau programme de bourses sur la gouvernance démocratique.

Énergie et environnement

23. Le PNUD a reçu un grand nombre de demandes d'appui dans le domaine de l'environnement et de la gestion énergétique, ce qui montre bien l'importance que revêt l'environnement dans les efforts de lutte contre la pauvreté, importance soulignée au Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en août 2002. Dans le cadre des préparatifs du Sommet, le PNUD a lancé des initiatives partout dans le monde pour aider les pays à définir des priorités en matière d'eau et d'assainissement, d'énergie, de santé, d'agriculture et de biodiversité, ainsi qu'à procéder à des évaluations nationales de la mise en oeuvre d'Action 21. Au Sommet, il a créé sept partenariats et a été félicité pour ses travaux sur les rapports entre le développement des capacités et le commerce et entre l'environnement et le développement.

24. *Eau et assainissement.* Le PNUD a mené des activités dans 90 pays, dans le cadre de ses programmes de gestion des ressources en eau et d'approvisionnement en eau et d'assainissement; il a aussi lancé une nouvelle initiative, intitulée « Dialogue on Effective Water Governance », avec le Partenariat mondial pour l'eau et le Conseil international pour les initiatives écologiques locales, qui a réuni des parties prenantes de 30 pays. Cette initiative aide à porter une question complexe à l'attention des décideurs et donne des exemples concrets d'amélioration des systèmes de gestion de l'eau.

25. *Énergie.* Le PNUD a mené des activités visant à ce que les personnes qui n'ont pas accès à l'électricité disposent d'autres sources d'énergie abordables, fiables et écologiquement viables, ainsi que de combustibles plus propres pour la cuisine et le chauffage. En 2002, le fonds d'affectation spéciale thématique pour l'énergie est devenu opérationnel et 30 projets ont été approuvés pour les cinq régions. Dans le prolongement du World Energy Assessment report, le PNUD a, au Sommet mondial pour le développement social, présenté une nouvelle publication intitulée « Energy for Sustainable Development: A Policy Action Agenda ». Avec divers partenaires (donateurs, société civile et entreprises), le PNUD a mis en place deux nouveaux partenariats : le Global Village Energy Partnership, qui vise à ce que les zones non raccordées à un réseau d'électricité bénéficient de services énergétiques plus diversifiés et puissent ainsi être productives, et le Liquefied Petroleum Gas Challenge, dans le cadre duquel il sera fait appel à l'industrie pour qu'elle aide à acheminer des combustibles propres dans les zones rurales.

26. *Terres arides (agriculture).* Le programme intitulé Promoting Farmer Innovation a été mis en oeuvre au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de

Tanzanie par le Centre de développement des terres arides du PNUD et d'autres partenaires d'Afrique de l'Est. Il a pour but de donner aux agriculteurs locaux, en particulier les femmes, les moyens de tester leurs propres idées pour l'amélioration de la gestion des sols, de l'eau et de l'environnement, de mobiliser la collectivité et de favoriser le partage des connaissances entre « agriculteurs-innovateurs ». Cette démarche a été intégrée au système national de vulgarisation agricole du Kenya et au programme de modernisation de l'agriculture de l'Ouganda. Seize pays d'Afrique et États arabes ont bénéficié de programmes du Centre de développement des terres arides visant à les aider à intégrer les questions relatives aux terres arides dans leurs schémas macroéconomiques, à se rendre moins vulnérables aux chocs climatiques, à s'adapter aux changements climatiques et à mieux gérer les ressources naturelles au niveau local.

27. *Diversité biologique et gestion des écosystèmes.* Plusieurs partenariats ont eu des résultats appréciables. Ainsi, l'Initiative Équateur a permis de recenser et de soutenir des programmes locaux viables pouvant être reproduits et étendus. Dans la forêt amazonienne, par exemple, des groupes autochtones utilisaient des méthodes traditionnelles pour transformer le caoutchouc naturel en une matière semblable au cuir, ce qui leur donnait une source de revenus ne passant pas par la déforestation. Des jupes et des sacs à main faits de cette matière ont été présentés dans des défilés de mode à Paris, New York et Rio de Janeiro. Le PNUD a participé à de nombreux partenariats de ce type avec des chefs d'entreprises, des organisations non gouvernementales et des populations locales, aidant ainsi à protéger l'environnement, à créer des sources de revenus réguliers et à préserver des modes de vie traditionnels.

28. *Fonds pour l'environnement mondial.* Les participants à la deuxième Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial, qui s'est tenue en octobre 2002, ont accueilli avec satisfaction le troisième réapprovisionnement du Fonds (2,9 milliards de dollars pour la période 2003-2006) et ont ajouté deux domaines d'action : la dégradation de l'environnement et les polluants organiques persistants. Pour l'exercice budgétaire 2002, le PNUD a obtenu des approbations de projet à concurrence de 104 millions de dollars, répartis entre diversité biologique (28 %), changements climatiques (27 %), eaux internationales (17 %), polluants organiques persistants (4 %), activités multisectorielles (4 %) et Programme de microfinancements (20 %). Plus de 80 % des 119 projets PNUD/FEM dont le fonctionnement et les effets ont été examinés par la Cellule d'évaluation et de suivi du FEM ont donné des résultats positifs. Le Programme de microfinancements a été loué à l'Assemblée du FEM; le PNUD, responsable de sa mise en oeuvre, a pu en démultiplier les effets en transposant certains projets à plus grande échelle, en les reproduisant et en les utilisant pour influencer sur les politiques des pouvoirs publics en matière d'environnement mondial. Ainsi, au Kazakhstan, en collaboration avec une organisation non gouvernementale locale et d'autres partenaires, il a, dans le cadre du Programme, mis au point un vaste projet visant à reconstituer une pêche viable, protéger les lacs de delta et sensibiliser les collectivités au problème de la surpêche dans les lacs situés autour de la mer d'Aral. Les ateliers de dialogue avec les pays, organisés par le PNUD, ont également été très utiles.

29. *Protocole de Montréal.* Les participants à la quatorzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, qui a eu lieu à Rome (Italie), en novembre 2002, ont approuvé un réapprovisionnement d'un montant de 573 millions de dollars pour la période 2003-2005. Le Groupe chargé du Programme du PNUD relatif au Protocole

de Montréal a, en 2002, reçu des autorisations portant sur de nouveaux programmes à concurrence de 45 360 000 dollars, en vue du lancement d'activités dans 42 pays et de l'élimination de 4 242 tonnes de substances nocives pour l'ozone. Pour favoriser l'approche fondée sur l'initiative des pays, le Groupe est passé d'un système d'exécution projet par projet à un système de mise en oeuvre plus générale des plans nationaux. Il s'est davantage attaché à conseiller les gouvernements sur l'appui législatif, les politiques fiscales, et les systèmes de licences et de quotas visant à éliminer les substances nocives pour l'ozone et à encourager le recours à des technologies de remplacement. Le PNUD a exécuté 20 projets ayant pour but de renforcer les capacités des groupes créés pour protéger l'ozone et épauler les décideurs à l'échelon national.

Problématique hommes-femmes

30. En 2002, le PNUD s'est à nouveau engagé à faire de l'égalité des sexes une de ses priorités et à augmenter le nombre de femmes qui occupent des postes de gestion au sein de l'organisation. En octobre 2002, l'équipe de direction a adopté une note sur l'égalité hommes-femmes au PNUD (Corporate Practice Note on Gender Equality) selon laquelle il incombe à tous les fonctionnaires et à tous les cadres de veiller à ce que les questions d'égalité des sexes soient prises en compte dans toutes les activités du PNUD. Certains services prévus dans les six domaines de pratique et certains renseignements devant être présentés dans le cadre d'évaluation des résultats stratégiques en matière d'égalité des sexes viennent encore renforcer cette responsabilité.

31. Des progrès considérables ont été accomplis, grâce aux programmes de pays et aux cadres de coopération régionale, sur le plan des disparités entre les sexes et de la vulnérabilité des femmes face au VIH/sida, aux situations de crise et à la pauvreté. Les activités du PNUD relatives à la gouvernance ont été axées sur la participation des femmes à la prise des décisions au niveau local, dans les organes décentralisés, et au sein des parlements nationaux. En 2002, le PNUD et le Fonds japonais pour la participation des femmes au développement ont financé deux ateliers (à Marrakech et à Bangkok) qui ont donné à des femmes parlementaires d'Asie et d'Afrique l'occasion de renforcer leurs capacités et de créer des réseaux dans le domaine de la sécurité humaine.

32. Le PNUD a aussi aidé des pays qui venaient d'adopter un système de budgétisation tenant compte des différences entre les sexes à intégrer la problématique hommes-femmes dans les politiques d'investissement, et notamment à prendre des engagements en faveur de la réduction de la pauvreté et de la réalisation des objectifs du Millénaire en matière de développement. En Mongolie, le PNUD a financé un programme du Ministère des finances à l'intention des spécialistes de la problématique hommes-femmes afin de soutenir les efforts déployés par le pays pour que les budgets, les politiques macroéconomiques et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté soient examinés sous l'angle de cette problématique. Plus de 40 pays ont, avec l'appui du PNUD, adopté un système de budgétisation tenant compte des différences entre les sexes. Le PNUD s'est tout particulièrement efforcé de renforcer les capacités nationales, notamment celles de groupes parlementaires de femmes et d'organisations de la société civile, et a mis l'accent sur la participation des femmes pauvres à la planification des budgets municipaux et locaux.

33. En novembre 2002, le PNUD a réuni toute une série de partenaires – dont le Centre de recherche pour le développement international du Canada, la Banque mondiale, l'Institut de la Banque mondiale, le Secrétariat du Commonwealth, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Department of International Development du Royaume-Uni, le Fonds pour la coopération au développement de la Belgique, une ONG ougandaise et un groupe parlementaire – pour leur donner l'occasion de tirer les enseignements de la première génération de budgets tenant compte des différences entre les sexes et d'examiner les moyens de faire en sorte que les responsables des investissements soient tenus de rendre compte de la façon dont leurs investissements aident à atteindre les huit objectifs du Millénaire, compte tenu de la problématique hommes-femmes. Au Viet Nam, au Maroc, au Népal, en Turquie et au Cambodge, le PNUD a appuyé l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques macroéconomiques; au Viet Nam, cette problématique a été intégrée à des stratégies sectorielles sur 10 ans et à des plans d'action quinquennaux. Plus d'un tiers des bureaux de pays du PNUD ont appuyé la collecte de données ventilées par sexe, indispensables à l'élaboration de bilans communs de pays, plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, rapports sur les objectifs du Millénaire et rapports nationaux sur le développement humain qui tiennent compte des considérations de sexe. En Guinée et au Rwanda, la problématique hommes-femmes a été prise en compte à tous les chapitres des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, grâce à une démarche participative. Le PNUD s'est associé un plus grand nombre d'experts de la question et a suscité la création d'une solide communauté de praticiens, afin que les instruments d'analyse nécessaires soient mis au point et qu'un dialogue s'engage, selon un calendrier précis, sur les stratégies nationales visant à intégrer la problématique hommes-femmes dans les pratiques du PNUD.

34. Dans le cadre de ses efforts visant à ce que la gouvernance démocratique soit aussi respectueuse des différences entre les sexes, le PNUD a mené des activités portant sur les réformes juridiques, l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le développement des capacités des parlementaires, les droits fondamentaux des femmes et la violence à l'égard des femmes. Il a appuyé la publication d'une étude des lois coutumières protégeant les femmes au Bangladesh, la réalisation d'un audit social national sur la maltraitance des femmes au Pakistan, et la mise en oeuvre d'un programme de lutte contre la violence à l'égard des femmes au Mexique (27 millions de dollars). Au Pakistan, en Inde et au Maroc, l'élection de milliers de femmes grâce à des mesures de discrimination positive a suscité de sérieuses difficultés. Le PNUD a multiplié ses initiatives de renforcement des capacités et de création de réseaux de nouveaux dirigeants pour aider ceux-ci à user de leurs prérogatives pour défendre la cause des femmes pauvres.

35. Dans des pays en crise ou au sortir de crises, tels l'Afghanistan, le PNUD a facilité le développement des capacités institutionnelles de promotion de la femme. Il a pris des mesures systématiques pour que la problématique hommes-femmes soit intégrée dans ses manuels de terrain et prise en compte dans ses opérations concernant les mines, le désarmement, la démobilisation et le relèvement. La phase de reconstruction qui fait suite à un conflit peut être l'occasion d'adopter une nouvelle constitution et de nouvelles lois et de mettre en place de nouvelles institutions de défense des droits des femmes. Le nombre de pays en crise ne cessant

d'augmenter, le PNUD a évalué les enseignements tirés des initiatives visant à faire accepter par tous l'idée d'égalité entre les sexes et à renforcer les moyens d'action des femmes dans des pays aussi divers que l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine, le Mozambique et la Sierra Leone.

36. Dans le domaine de l'environnement et de l'énergie, le PNUD a publié « Generating opportunities: case studies on energy and women » et un guide pratique intitulé « Integrated water resources management » qui portent sur des mesures essentielles à prendre, au niveau des politiques et des programmes, pour améliorer l'accès des femmes à l'eau et à des services énergétiques modernes. Au Malawi et au Myanmar, le PNUD a appuyé le renforcement des capacités locales de planification et de contrôle écologique en suivant une méthode globale liant environnement, pauvreté et question de l'égalité des sexes.

37. Dans le domaine du VIH/sida, le PNUD a appuyé l'élaboration de stratégies multisectorielles de réduction de la pauvreté visant à faire face aux effets économiques et sociaux du VIH/sida aux niveaux de l'individu, de la collectivité et du pays, compte tenu des différences entre les hommes et les femmes. Une crise terrible frappe l'Afrique, dont l'épidémie épuise les ressources humaines et financières et où les jeunes femmes et les filles sont surreprésentées parmi les victimes. Face à cette crise, le PNUD a pris des mesures pour remédier aux facteurs qui rendent les femmes vulnérables et au fait qu'il est de plus en plus difficile de pallier l'insuffisance des services sociaux. En Éthiopie, il a aidé à intégrer le VIH/sida dans le processus de planification du développement, notamment dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, tant dans l'optique de l'atténuation des effets de l'épidémie que dans celle de la prévention. Au Botswana, il a, en partenariat avec l'African Comprehensive HIV/AIDS Partnership, Botswana Television, le Ministère de l'éducation et des experts brésiliens des communications, lancé un projet novateur de coopération Sud-Sud intitulé « Teacher Capacity Building Initiative ». Dans le cadre de ce projet, une émission télévisée interactive a été créée pour aider les enseignants à aborder de façon plus sereine avec leurs élèves les questions socialement et culturellement délicates liées au VIH/sida. L'installation de matériel dans les écoles a commencé en 2002 et est pratiquement achevée.

38. Les activités d'introduction de l'informatique et de la télématique ont aidé à renforcer les moyens d'action des femmes en facilitant l'apprentissage à distance et le partage des connaissances et de l'information grâce à une combinaison de moyens de communication traditionnels et de technologies modernes. En Lituanie, le PNUD a appuyé la création d'une bibliothèque interactive virtuelle; en Malaisie, des propositions ont été faites au Ministère de la promotion de la femme et de la famille en vue de mettre l'informatique et la télématique au service de l'égalité des sexes. Le PNUD a apporté un appui accru à des télécentres et à des centres de formation des femmes chefs d'entreprises, notamment l'Association pour le soutien et l'appui à la femme entrepreneur au Cameroun et le Women Centre aux Philippines.

39. Une des principales tâches auxquelles le PNUD doit s'atteler consiste à renforcer les moyens dont disposent les bureaux de pays pour élaborer des programmes tenant compte des différences entre les sexes, diriger la coordination des activités des organismes des Nations Unies en matière d'égalité des sexes et créer un solide réseau d'experts nationaux de la problématique hommes-femmes sur lesquels les pays pourront compter. Le PNUD et UNIFEM ont réalisé une enquête non officielle sur les experts dont disposent les organismes des Nations Unies, la

Banque mondiale, les banques régionales, les commissions régionales et les grands programmes régionaux. Les données quantitatives indiquent une nette augmentation du nombre de groupes de promotion de l'égalité des sexes créés au niveau des pays, mais les capacités et les mandats de ces groupes sont limités. Toutefois, le programme de réforme du Secrétaire général donne une importance accrue aux activités d'appui coordonnées par l'Organisation des Nations Unies – dans le cadre du processus bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement – et aux activités communes visant à répondre aux besoins prioritaires (documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté), ainsi qu'aux rapports sur la réalisation des objectifs du Millénaire. Dans tous les domaines d'activité communs, le système des représentants/coordonnateurs résidents a un rôle prépondérant à jouer, et ce d'autant plus si les pays et les régions disposent d'experts de la problématique hommes-femmes compétents et qualifiés. Le PNUD dispose dans ses centres de contact sous-régionaux d'une nouvelle génération de conseillers qui, quand ils sont entrés à son service, étaient déjà conscients de la problématique hommes-femmes et attachés à l'égalité des sexes. Ce groupe doit à présent mettre à profit ses connaissances spécialisées pour améliorer les compétences des agents recrutés dans les pays et faire la preuve que les programmes qui tiennent compte des différences entre les sexes ont vraiment une incidence sur la vie des femmes.

40. Le PNUD a noué des liens étroits avec le Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme, les divers organismes des Nations Unies, la Banque mondiale et le Groupe de travail sur l'égalité des sexes du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques. Plus de la moitié des bureaux de pays du PNUD ont indiqué qu'ils avaient mené des activités en commun avec UNIFEM, surtout en ce qui concerne le développement des capacités nécessaires à l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la violence à l'égard des femmes et l'appui aux groupes thématiques des Nations Unies sur la problématique hommes-femmes. Plus de 10 pays font appel à UNIFEM pour l'exécution de leurs programmes, ce qui devrait renforcer les synergies entre le PNUD et UNIFEM dans les domaines où celui-ci dispose de compétences confirmées et a mis au point de bonnes pratiques.

Prévention des crises et relèvement

41. Au titre de cette pratique, le PNUD s'est attaché en 2002 à réaliser deux objectifs principaux, à savoir : a) renforcer sa coopération avec les autres organismes des Nations Unies s'occupant de prévention des crises et de relèvement; et b) développer les services du Bureau de la prévention des crises et du relèvement pour appuyer les opérations dans les pays. Le but visé était d'offrir sur le terrain une aide plus ciblée dans les pays et les régions confrontés aux risques ou à la réalité de conflits violents ou de catastrophes naturelles. Pendant la période considérée, au moins 65 bureaux de pays ont fait état d'initiatives en matière de prévention des crises ou de relèvement.

42. Le PNUD a participé activement aux travaux des instances interinstitutions des Nations Unies sur la prévention des crises et le relèvement et a renforcé son partenariat avec les organismes des Nations Unies s'occupant de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Face au nombre croissant d'appels

« hybrides » lancés par les équipes de pays à l'oeuvre dans les pays en transition, le PNUD a activement participé aux activités du groupe de travail du Comité exécutif du GNUM sur les questions touchant la transition afin de fournir une orientation claire en matière de planification stratégique et de mobilisation des ressources pendant la phase de relèvement.

43. Les partenariats sur le terrain avec d'autres organismes des Nations Unies ont été indispensables pour assurer une intervention cohérente du système. Ainsi, en collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires politiques de l'ONU, la Banque mondiale et d'autres institutions engagées dans des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Angola, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone, le PNUD s'est penché sur les liens complexes existant entre la sécurité et le développement et les problèmes liés à la satisfaction des besoins d'urgence et à long terme en matière de lutte antimines, les initiatives de développement durable induites par les projets à impact rapide, la planification rapide du relèvement et le passage sans heurt à la consolidation de la paix et au relèvement. Le PNUD et la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine ont mis en place un programme de relèvement pour la région de Srebrenica.

44. Le PNUD s'est attaché à renforcer les initiatives de prévention des crises et de relèvement ainsi que sa capacité de fournir un appui dans les domaines suivants : prévention des conflits et consolidation de la paix; relèvement; réforme dans le domaine de la sécurité et justice transitoire; armes légères; désarmement et démobilisation; lutte antimines; prévention des catastrophes naturelles; et initiatives spéciales à l'intention des pays en transition. Parmi les réalisations du PNUD, on peut citer les suivantes :

a) *L'exécution d'un projet pilote visant à intégrer la prévention des conflits et la consolidation de la paix dans tous les programmes et stratégies du PNUD.* Au Guatemala, en Guinée-Bissau, au Népal et au Tadjikistan, les stratégies et programmes existants ont été examinés afin de déterminer comment ils pourraient être réaménagés pour éviter que les inégalités sociales et économiques susceptibles d'engendrer des conflits ne soient pas exacerbées. Au Kirghizistan et au Tadjikistan, il en est résulté un programme transfrontière de développement préventif permettant à différents groupes ethniques d'avoir accès à l'eau et à des services de base au moyen du développement communautaire participatif;

b) *Le processus de paix au Sri Lanka*, qui a ouvert la voie à la paix et permis aux communautés de préparer le retour des personnes déplacées grâce à des programmes d'aide et à des activités intégrées de lutte antimines. Une mission interinstitutions a jeté les bases d'une collaboration entre plusieurs organisations, dont le PNUD, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), en vue de relever ce défi;

c) *L'appui au secteur de la justice et de la sécurité dans les situations de crise et après les conflits.* Il s'agit d'un nouveau domaine d'activité du PNUD qui prend de l'ampleur et qui englobe l'élaboration d'un programme de police communautaire au Kosovo (Serbie-et-Monténégro), une assistance à la Commission judiciaire en Afghanistan et l'évaluation des services judiciaires et de la réforme du Code pénal en Haïti;

d) *La réduction des armes légères.* En créant des possibilités de redressement économique et de développement communautaire, le PNUD a permis de réduire la demande d'armes et encouragé la remise volontaire des armes. Plus de 20 programmes régionaux et nationaux ont été exécutés dans toutes les régions. Le contrôle renforcé des stocks d'armes et la destruction visible des armes collectées ont renforcé la confiance des populations, et la formation des douaniers et des policiers à la réglementation des armes légères à tous les niveaux a permis d'en limiter la prolifération illicite. Le PNUD a contribué à l'exécution de programmes de désarmement et de démobilisation, notamment en République du Congo (plus de 7 000 anciens combattants), au Tchad (4 000), au Niger (660) et dans les Îles Salomon (plus 800 agents spéciaux démobilisés), en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des partenaires;

e) *Les activités entreprises par le PNUD dans le domaine de la lutte antimines,* qui ont porté sur 20 pays en 2002, couvrant la remise en oeuvre de projets dans des pays après les conflits, notamment en Angola et au Sri Lanka, ainsi que des programmes plus avancés en Bosnie-Herzégovine, en République démocratique populaire lao et au Mozambique. Le PNUD a également dispensé des cours de formation à la gestion de la lutte antimines à l'intention d'environ 300 administrateurs de programmes nationaux de haut niveau et de niveau intermédiaire provenant d'une douzaine de pays et exécuté un programme d'échange propre à favoriser l'échange d'informations et d'enseignements tirés entre les pays touchés par les mines et les organisations s'occupant de lutte antimines. L'équipe du PNUD chargée de la lutte antimines a intensifié ses efforts en vue d'engager les parties prenantes à intégrer la lutte antimines dans toutes leurs stratégies nationales de développement;

f) *La prise en compte des risques de catastrophes dans les programmes nationaux et régionaux de développement et la mise à profit de la période de relèvement après une catastrophe naturelle pour atténuer les risques.* En Inde, le programme quinquennal national de gestion des risques des catastrophes naturelles élaboré par le PNUD, d'un coût de 20 millions de dollars, a été intégré dans le programme de pays. À la Barbade, le PNUD a participé au coût de l'élaboration d'une stratégie régionale globale de gestion des catastrophes pour les Caraïbes et de renforcement de l'Organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophe. Il s'agissait de faire en sorte qu'il soit tenu compte des questions de réduction des risques dans les programmes régionaux et nationaux de développement, et donc d'élaborer une stratégie à l'intention des 16 États membres de l'Organisme. Sept pays ont élaboré des stratégies nationales. Le PNUD a appuyé les efforts visant à accroître la capacité, notamment des petits États insulaires en développement, de faire face aux risques croissants de catastrophes naturelles et de dommages à l'environnement liés aux changements climatiques et à la vulnérabilité sociale;

g) *L'initiative visant à assurer la stabilité et un appui à l'Administration intérimaire en Afghanistan.* Dans le cadre de l'initiative spéciale en faveur des pays en transition, le PNUD a contribué au paiement des salaires dans le secteur public et appuyé la convention de la Loya Jirga d'urgence, ou Grand Conseil traditionnel afghan. Au cours de l'année, un programme plus élargi a été élaboré, qui portait sur la gouvernance et la mise en place d'institutions dans des domaines tels que la réforme judiciaire et la lutte antimines, la planification communautaire pour le relèvement grâce à la revitalisation économique et la création d'emplois grâce à des projets de redressement à forte intensité de main-d'oeuvre.

45. Lancé en septembre 2002, le réseau pour la prévention des crises et le relèvement compte à présent 450 membres partageant des pratiques optimales, des orientations, des connaissances techniques, des analyses, des synthèses de réponses, un bulletin d'information, des ateliers et des services consultatifs axés sur les connaissances. À l'occasion du premier anniversaire de la création du Bureau de la prévention des crises et du relèvement en novembre, le PNUD a organisé une réunion du « pacte » avec 21 représentants résidents, hauts fonctionnaires du Siège et représentants du Département des affaires politiques, du Département des opérations de maintien de la paix et du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU en vue de renforcer la contribution du PNUD aux efforts entrepris par le système des Nations Unies en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Technologies de l'information et de la communication au service du développement

46. Il est de plus en plus admis que la baisse du coût des technologies et les avancées technologiques mettent de plus en plus les TIC à la portée des pays en développement, comme en témoigne la croissance exponentielle des technologies de communication mobile et cellulaire dans ces pays. Toutefois, il devient également évident qu'un plus grand accès aux TIC n'entraîne pas automatiquement un déploiement de technologies propres à accroître les possibilités de développement ni même à étendre la connectivité au-delà des capitales. Il importe donc de mettre au point des stratégies et programmes nationaux bien définis relatifs aux technologies de l'information et de la communication au service du développement qui soient intégrés, à faible coût et applicables. De même, il est indispensable de créer des partenariats entre les secteurs public et privé pour accroître l'accès aux TIC afin de les utiliser effectivement pour créer des emplois et trouver de nouvelles solutions en matière de développement et pour tirer parti de la nouvelle économie mondiale et de la société de l'information fondées sur les réseaux.

47. En 2002, le PNUD a adopté une approche stratégique intégrée en matière d'élaboration et d'application des politiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement qui ont permis aux pays en développement de faire face aux problèmes posés par les TIC et de tirer le meilleur parti des possibilités offertes. Des innovations en matière de politiques et de stratégies ont ainsi été introduites dans des pays comme le Mozambique, où l'appui du PNUD en matière d'établissement des priorités et des coûts et de renforcement de la viabilité par l'adoption d'une approche intégrée a permis d'accélérer la mobilisation des ressources et l'exécution. Les demandes d'appui en la matière se sont multipliées. Le Président de l'Azerbaïdjan a signé un décret spécial approuvant la stratégie nationale en matière d'information et de communication établie avec le concours du PNUD, qui a été retenu comme le principal partenaire international du pays dans le domaine des TIC. Le PNUD a également fourni une assistance au pays pour passer des stratégies sectorielles à un renforcement du rôle des TIC comme catalyseur. Au Viet Nam, notamment, le PNUD oeuvre avec le Gouvernement à la tenue de consultations nationales visant à définir l'orientation du pays en matière de développement et à faciliter la coordination entre les différentes parties prenantes.

48. Dans le domaine de l'éducation et du perfectionnement des compétences, le PNUD ne se contente pas d'installer des laboratoires de TIC dans les écoles mais encourage la propriété locale, l'élaboration de contenu et le renforcement des capacités tout en se penchant sur les questions de viabilité financière grâce au partenariat. Les enseignants, les étudiants et les membres de la communauté ont reçu une formation leur permettant d'utiliser les TIC pour créer de nouvelles possibilités sociales et économiques. Les écoles, en particulier en milieu rural, étaient considérées comme des centres communautaires propres à dispenser un enseignement durable et à servir de points d'accès aux services axés sur les TIC à l'intention des collectivités locales. En Bolivie et en Malaisie, des partenariats novateurs pour « l'enseignement par voie électronique pour la vie » ont été lancés avec la Coca-Cola Company. En Chine, le PNUD, le Ministère britannique du développement international et le Gouvernement chinois ont conjointement lancé une initiative par laquelle 9,4 millions de dollars seront dégagés pour appuyer l'éducation à distance et la formation des enseignants.

49. L'introduction des TIC a été couronnée de succès dans un certain nombre de projets touchant la santé, l'éducation et la prestation de services publics. En revanche, il apparaît moins évident d'élargir la portée de ce projet en vue d'accélérer la réalisation des objectifs du développement pour le Millénaire et d'en respecter les échéances. Dans les instances mondiales telles que le projet du Millénaire et le Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication, le PNUD a appelé l'attention sur les mesures propres à produire une synergie tandis qu'au niveau national il a appuyé les mesures visant à associer plus efficacement les TIC aux politiques et stratégies de développement (par exemple les documents stratégiques de réduction de la pauvreté) et à renforcer les liens en amont et en aval dans les stratégies, de sorte à hiérarchiser les programmes et à en accroître la viabilité. En Asie et dans le Pacifique, le programme régional du PNUD en matière de technologies de l'information et de la communication au service du développement – Programme d'information au service du développement pour l'Asie et le Pacifique – a procédé à une importante analyse des pays afin de déterminer les pratiques optimales et les enseignements tirés en vue de permettre de mieux utiliser les TIC pour réaliser les objectifs de développement pour le Millénaire. Une initiative identique est en cours pour un groupe de pays en Afrique.

50. Le PNUD s'est également attaché à aider les pays se trouvant dans des circonstances particulières ou des situations après conflit où les TIC pourraient considérablement contribuer à la reconstruction, à la coordination de l'aide et aux activités de développement, au renforcement des capacités humaines dans la fonction publique et à la prestation de services publics. En Afghanistan, le PNUD a commencé à appuyer le renforcement des capacités en matière de TIC grâce à la mise en place, à l'Université de Kaboul, d'un programme d'établissement de réseaux (Cisco Networking Academic Program), programme intégré visant à dispenser des compétences en matière de TIC, et à l'organisation d'ateliers techniques et de centres de formation aux niveaux national et provincial.

VIH/sida

51. Le VIH/sida constitue la plus grave crise de développement dans le monde. Le PNUD appuie les pays dans les efforts qu'ils déploient pour faire de la lutte contre

l'épidémie un élément central du développement national et les aide à se doter de moyens pour planifier, gérer et entreprendre des activités en la matière. Le désastre causé par l'épidémie exige plus que jamais que les dirigeants fassent preuve de dynamisme à tous les niveaux de la société afin de prendre des mesures novatrices et efficaces pour y faire face. Le PNUD oeuvre avec des personnes et des institutions hors du secteur de la santé et favorise les interventions décentralisées et les activités communautaires pour lutter contre le VIH/sida.

52. En 2002, le PNUD a contribué à instaurer un environnement propice en matière de législations, de politiques et de ressources pour une riposte multisectorielle efficace à l'épidémie intégrant les droits de l'homme et une perspective sexospécifique. Dans certains pays, le PNUD a collaboré avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme à la conception de ripostes nationales face à l'épidémie. Le PNUD et le Programme des Volontaires des Nations Unies ont favorisé la participation communautaire grâce à des projets de lutte contre le VIH/sida au Botswana, au Kenya, au Malawi, au Rwanda, en Zambie et au Zimbabwe. Des modèles de prévention durables et reproductibles axés sur la communauté ont été mis au point tout comme des systèmes de soins et de soutien à l'intention des personnes touchées par l'épidémie, ce qui a permis aux personnes vivant avec le VIH/sida de jouer un rôle actif dans leur société et de réduire la stigmatisation, la négligence et l'ostracisme.

53. *Orientation et animation pour une riposte efficace.* En Ukraine, le PNUD a lancé son programme d'orientation et d'animation axées sur les résultats afin d'amener les principales parties prenantes de tous les secteurs à déterminer ensemble les facteurs qui favorisent ou entravent une riposte efficace face à l'épidémie. Le programme a permis de perfectionner les compétences des dirigeants, de les sensibiliser et d'accroître leur capacité de coordonner des interventions multisectorielles à grande échelle.

54. *Intégration des priorités en matière de VIH/sida.* Au Sri Lanka, la majorité des émigrants sont des femmes. Le PNUD a collaboré étroitement avec le Bureau de l'emploi à l'étranger en vue de renforcer le volet VIH/sida dans la formation dispensée aux émigrants avant leur départ et de traiter les questions telles que les déplacements sans risque et les choix à faire en toute connaissance de cause par les émigrants potentiels. En Chine, grâce à un rapport établi par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et intitulé *HIV/AIDS – China's Titanic Peril*, le PNUD a pu, en collaboration avec d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies, sensibiliser les autorités et la population à l'épidémie et appelé l'attention des dirigeants du pays sur la menace que représentent ses conséquences économiques et sociales.

55. *Arts et médias pour le changement social.* En Éthiopie, le PNUD a mis au défi les peintres, écrivains, poètes, acteurs, journalistes et chanteurs de réfléchir sur leur rôle dans la lutte contre le VIH/sida et de trouver des moyens novateurs pour y faire face. Les artistes et les professionnels des médias ont conçu de nouveaux icônes et métaphores pour les personnes vivant avec le VIH/sida au moyen de peintures, de poèmes, de pièces de théâtre radiodiffusées et de nouvelles.

IV. Gestion des connaissances

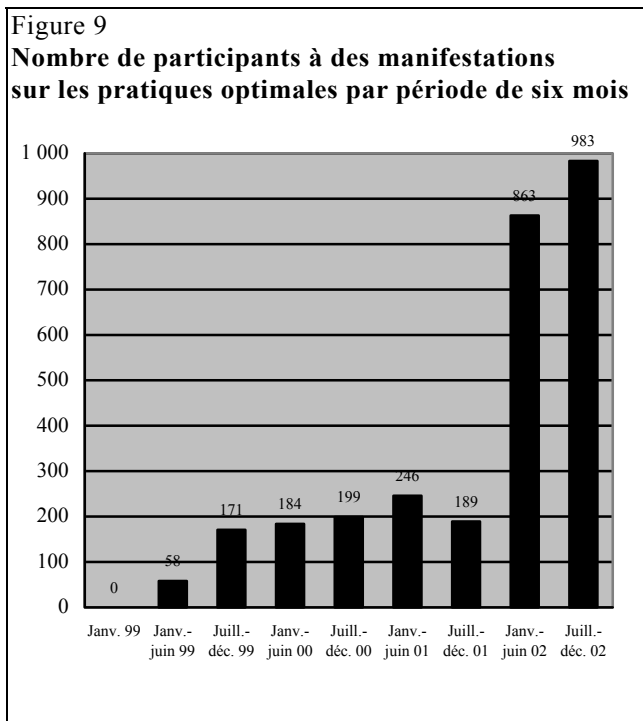
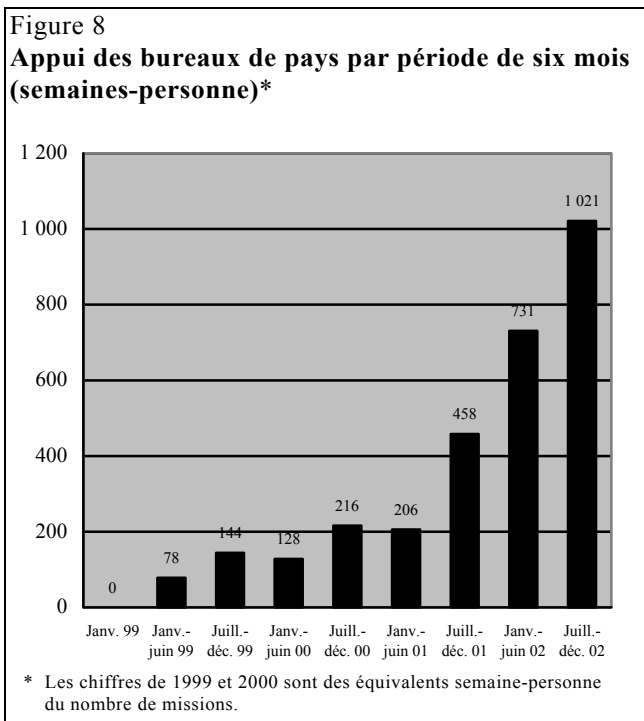
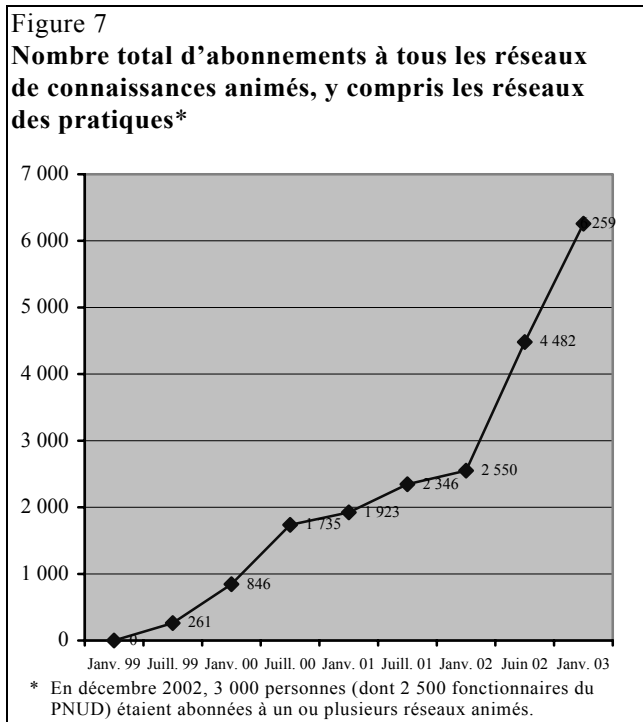
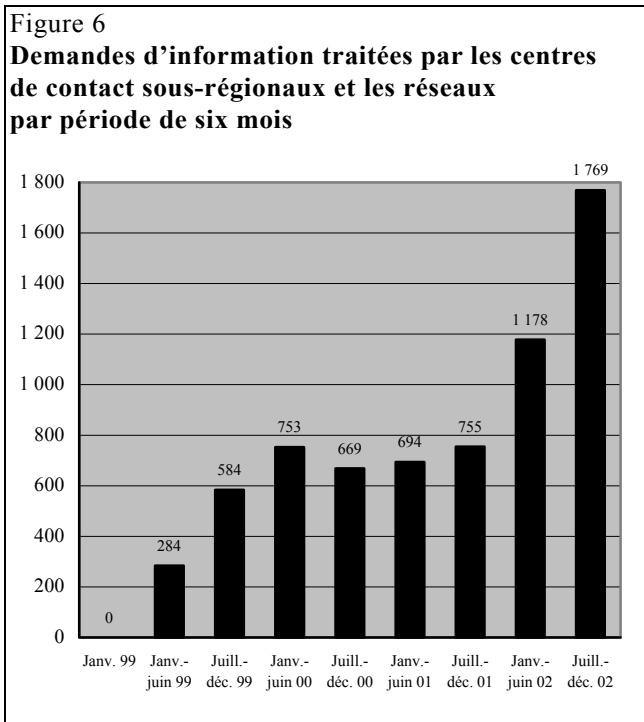
56. La gestion des connaissances est indispensable à l'orientation définie dans les plans d'action de l'Administrateur pour 2000-2003. Afin de renforcer les capacités du PNUD en matière de politiques, des services consultatifs axés sur les connaissances ont été mis en place dans les pays du programme, les efforts étant axés sur les six domaines de développement prioritaires, également dénommés « pratiques ». Les fonds d'affectation spéciale thématiques, financés par des contributions spéciales, appuient directement ces pratiques et, grâce aux interventions par pays, adaptent les dépenses au titre des ressources autres que les ressources de base aux priorités de l'organisation. Une initiative pilote a été entamée avec la pratique de la gouvernance démocratique, qui englobe la constitution de connaissances, l'accès à la justice et les droits de l'homme, l'administration publique et la lutte contre la corruption. Les autres pratiques – lutte contre la pauvreté, énergie et environnement, VIH/sida, TIC au service du développement, et prévention des crises et relèvement – ont également mis au point des compétences pour le partage des connaissances, des instruments de plaidoyer, des partenariats professionnels et des moyens plus efficaces de fournir des services. En décembre 2002, 1 800 fonctionnaires avaient adhéré à un ou plusieurs réseaux de pratiques.

57. *Fonctionner comme un réseau mondial.* Lancés il y a trois ans, les réseaux de connaissances, qui comptent actuellement plus de 3 000 abonnés, constituent l'épine dorsale de la transformation du PNUD en une organisation fondée sur les connaissances. Avec les réseaux et les centres de contact sous-régionaux, les bureaux de pays sont confiants que la totalité des ressources du PNUD sont à leur disposition pour leur permettre de répondre à toutes questions. C'est ainsi par exemple que lorsque le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie a demandé aux représentants résidents le meilleur moyen de renforcer la capacité du siège du Gouvernement de Zanzibar et de celui de l'État en matière d'information, 11 fonctionnaires du PNUD de par le monde ont rapidement fait partager leurs connaissances et leurs expériences et fourni le curriculum vitae de spécialistes renommés. Lorsque le Népal a établi son rapport national sur le développement humain relatif à l'autonomisation de la population en vue de la réduction de la pauvreté, il s'est inspiré de l'expérience du Chili et de l'Égypte, du rapport régional sur le développement humain pour l'Europe orientale et d'une gamme variée de vues et de documents de référence fournis par 10 fonctionnaires du PNUD. Une note directive donnant des orientations pour l'intégration des priorités en matière de lutte contre le VIH/sida dans les stratégies de réduction de la pauvreté a bénéficié d'apports de fonctionnaires de quatre bureaux de pays, de trois centres de contact sous-régionaux, d'un spécialiste de projet et du FENU à New York.

58. *Transformation du PNUD en une organisation fondée sur les connaissances.* En 2002, les centres de contact sous-régionaux et les réseaux ont répondu à 2 950 demandes d'information émanant du personnel des bureaux de pays. Au total, 1 850 fonctionnaires ont bénéficié d'ateliers et d'autres manifestations de consolidation communautaire. Les centres de contact sous-régionaux ont fourni 1 750 semaines-hommes de services d'appui aux gouvernements par l'intermédiaire des bureaux de pays. En outre, les structures thématiques du PNUD telles que le Centre de la gouvernance d'Oslo et le Centre de lutte contre la pauvreté de Rio de Janeiro ont été créés tandis que le Centre de développement des terres arides à Nairobi est devenu pleinement fonctionnel. Ces centres permettent l'échange de pratiques optimales

grâce à la coopération Sud-Sud et aux réseaux mondiaux, ce qui permet aux pays en développement de renforcer leur capacité d'élaborer et d'appliquer des politiques efficaces. Par ailleurs, en 2002, le PNUD a lancé l'initiative dite « Réformer la coopération technique pour renforcer la capacité » en vue d'examiner les éléments fondamentaux du renforcement des capacités et d'étudier comment la coopération extérieure peut au mieux contribuer à la mise en place de capacités locales durables.

Figures 6 à 9
Résultats des centres de contact sous-régionaux et des réseaux
 – janvier 1999 à décembre 2002



V. Plaidoyer

59. Les rapports sur le développement humain – mondial, régional et national – demeurent l'un des produits les plus connus de l'organisation. Le *Rapport sur le développement humain 2002, Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*, lancé à Manille en juillet 2002, traite des avancées de la démocratie au XXI^e siècle et de son impact sur les pays en développement. Il y est proposé un cadre de gouvernance qui est non seulement efficace et effectif mais aussi juste, équitable et propice au développement humain. En offrant plus de choix aux populations quant au type de gouvernement qu'elles souhaitent avoir et aux personnes qui l'animent, y soutient-on, la démocratie pourrait permettre d'appliquer les principes de participation et d'obligation redditionnelle au développement humain.

60. Le PNUD a continué d'appuyer l'élaboration et la publication des rapports régionaux, nationaux et locaux sur le développement humain. En 2002, cinq rapports régionaux et 27 nationaux ont été publiés. Le quatrième rapport national sur le développement humain publié au Chili, intitulé *We the Chileans: A Cultural Challenge*, étudie un nouvel aspect du développement humain, à savoir la dimension culturelle, en offrant une analyse très novatrice de la signification du développement humain dans le contexte national. Le rapport examine les métamorphoses et les enjeux de la culture au Chili ainsi que les liens complexes entre culture et développement humain. L'analyse porte sur les arts, la littérature et les diverses formes de patrimoine et explore d'autres formes d'expression qui façonnent la société. Le rapport a directement influé sur l'élaboration de la politique d'intérêt général relative à la culture. Il a ainsi amené la législature à voter pour la création d'un ministère de la culture et a été reconnu comme une contribution fondamentale à la conception de l'orientation de la nouvelle institution et à l'élaboration des politiques culturelles futures du pays, qui sont devenues un domaine prioritaire du Gouvernement. Grâce à une campagne massive de sensibilisation, le rapport a figuré parmi les 10 ouvrages les plus vendus dans le pays.

61. Publié également en 2002, le premier *Rapport sur le développement humain pour l'Organisation des États des Caraïbes orientales* appelle les neuf petits États insulaires membres à se doter d'économies compétitives et à promouvoir le développement humain face aux vulnérabilités qui sont les leurs et qui vont des déséquilibres commerciaux aux cyclones et aux volcans. Il y est recommandé que les membres de l'organisation favorisent l'avènement d'une main-d'œuvre plus souple et plus mobile et s'attachent à créer de nouveaux emplois ainsi qu'à instituer des économies basées sur les connaissances en mettant davantage l'accent sur les services de valeur élevée tels que les services bancaires offshore.

62. Présenté par la revue *Time* comme « l'une des publications les plus importantes de 2002 », le premier *Rapport sur le développement humain dans les États arabes*, coparrainé par le Bureau régional pour les États arabes et le Fonds arabe pour le développement économique et social, a donné une nouvelle orientation aux activités de plaidoyer du PNUD dans le monde arabe. L'analyse qui y est faite des privations accumulées dans la région, auxquelles s'ajoute un déficit dans trois domaines de développement, à savoir la liberté, l'autonomisation des femmes et la connaissance, a suscité un intérêt des populations et des décideurs des deux côtés de la Méditerranée et de l'Atlantique et ailleurs. La Ligue des États arabes en a parrainé le lancement officiel en juillet, au cours duquel d'importantes déclarations ont été faites par le Secrétaire général de la Ligue, le Ministre de la coopération

internationale d'Égypte et, au nom du Président libanais, la présidence du Sommet arabe. Le Roi de Jordanie a fermement repris le rapport à son compte en en faisant la première source d'orientation du développement dans son pays. Les ministres des affaires étrangères des États arabes l'ont examiné au niveau interministériel et une importante consultation intergouvernementale arabe s'était tenue sur le rapport à la Ligue arabe en octobre 2002. Plusieurs États arabes en ont fait des commentaires positifs dans leurs interventions à l'Assemblée générale, et le rapport a permis de réorienter la discussion sur les politiques et les initiatives de développement en vue de faire face aux trois insuffisances. En Algérie, le bureau de pays a tenu compte des principales recommandations du rapport dans la réalisation des activités en matière de gouvernance et de droits de l'homme. En Égypte, il sert à consolider les projets en vue de promouvoir l'éducation des filles, l'inscription des électeurs sur les listes électorales et la participation des femmes à la politique. En Libye et en Arabie saoudite, le rapport offre le cadre à des projets locaux sur la gouvernance. Dans toute la région, les recommandations du rapport sont également utilisées à des fins de plaidoyer pour les objectifs de développement du Millénaire.

63. Pour célébrer le succès continu des rapports régionaux et nationaux, le PNUD, avec l'appui de la Fondation des Nations Unies, a créé des prix pour le développement humain décernés tous les deux ans pour récompenser les travaux de recherche de qualité, les activités de plaidoyer, les actions ayant suscité un débat public et la volonté politique accordée aux questions urgentes. Les prix ont été décernés, en décembre 2002, dans cinq catégories : qualité d'analyse, appui aux objectifs du Millénaire pour le développement, innovation en matière de développement humain, processus participatif et intégré, et impact des politiques. Les rapports récompensés ont été ceux de la Bolivie, du Botswana, du Chili, de l'Indonésie, du Népal et des États arabes.

VI. Appui à l'Organisation des Nations Unies

Conférences mondiales

64. Le PNUD a participé à deux grandes conférences au cours de l'année écoulée. Partie prenante dans le processus ayant conduit à la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey en mars 2002, le PNUD a financé des ateliers auxquels ont participé des membres des équipes de pays des Nations Unies, des représentants des gouvernements et de la société civile et le secteur privé en vue de l'élaboration de positions nationales. L'un des principaux résultats de la Conférence a été l'idée d'un pacte pour la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire grâce auquel les pays en développement s'emploieront à créer un environnement favorable pour attirer les investissements et appuyer le développement de l'épargne nationale grâce à une meilleure gestion. Quant aux pays développés, ils appuieraient les efforts nationaux en favorisant un plus grand accès à leurs marchés, en offrant un allègement plus prononcé de la dette et en assurant des flux d'aide publique au développement plus efficaces.

65. En août/septembre, le PNUD a participé au Sommet mondial du développement durable, qu'il a aidé à mettre en chantier. Afin de définir des domaines d'intérêt pour le Sommet, le PNUD a appuyé l'élaboration de cadres d'action s'articulant autour de l'eau, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture et de

la diversité biologique, domaines définis dans le rapport du Secrétaire général sur l'exécution d'Action 21 (E/CN.17/2002/PC.2/7), et aidé les pays à réaliser leurs évaluations nationales de l'application d'Action 21. En outre, le PNUD a organisé parallèlement toute une série de manifestations auxquelles ont participé les partenaires de développement du secteur privé, de la société civile et des structures nationales et portant sur la mise en oeuvre des engagements internationaux en matière de développement durable. Enfin, le PNUD a mis en route « Capacité 2015 », partenariat mondial visant à renforcer la capacité locale de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, d'appliquer Action 21 et de mettre en oeuvre le Plan d'action du Sommet mondial pour le développement durable.

Groupe des Nations Unies pour le développement

66. En sa qualité de président du Groupe des Nations Unies pour le développement, le PNUD a continué d'appuyer l'important travail de renforcement de la cohérence et de la coordination des activités des Nations Unies au niveau des pays. Parmi les plus importantes réalisations du Groupe au cours de l'année écoulée, on peut citer la révision du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement comme suite aux préoccupations exprimées par l'Assemblée générale dans sa résolution 56/201. Plus particulièrement, les nouvelles directives intégrées pour le bilan commun de pays et le Plan-cadre tiennent compte des objectifs de développement pour le Millénaire, l'accent étant mis sur les liens entre le bilan commun de pays et le Plan-cadre, les objectifs de développement pour le Millénaire et le processus des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Les indicateurs pour le bilan commun de pays sont maintenant harmonisés avec les indicateurs utilisés pour le suivi des objectifs de développement pour le Millénaire.

67. Les membres du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement ont collaboré à l'harmonisation du processus d'approbation des programmes qui a permis d'établir un lien entre les programmes de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement. Cinq pays ont ainsi été retenus pour la première phase. Des membres des équipes de pays des Nations Unies au Bénin, en Équateur, au Kenya, au Niger et au Pakistan ont été formés à la nouvelle procédure simplifiée et harmonisée de programmation par pays qui devrait permettre d'adapter les programmes aux objectifs de développement pour le Millénaire et de réduire la charge pour les gouvernements hôtes.

68. En Afghanistan, les organismes des Nations Unies ont constitué une structure pour élaborer et exécuter le Programme d'assistance immédiate et transitoire pour le peuple afghan de 2002. Le Groupe des Nations Unies pour le développement a apporté un appui en vue de coordonner l'aide au développement fournie au peuple afghan à ce moment crucial de son histoire.

69. Le PNUD a également conduit les efforts entrepris par le Groupe pour élaborer une stratégie de base pour la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire, pour laquelle une formation a été dispensée aux équipes de pays des Nations Unies pour en assurer l'application.

Simplification et harmonisation des procédures

70. En application de la résolution 56/201 de l'Assemblée générale, une équipe spéciale pour la simplification et l'harmonisation des procédures a été créée au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement. Cette équipe a pu prendre des mesures pour simplifier et harmoniser l'élaboration, l'approbation, l'application ainsi que le suivi et l'évaluation des programmes. Déjà à l'essai, ces nouvelles procédures seront mises en place dans la période 2003-2004.

71. Plus de 40 pays ont bénéficié du programme pilote de services communs du Groupe des Nations Unies pour le développement, doté de subventions fournies par les donateurs pour financer ou améliorer les services communs fournis à 24 équipes de pays. Six maisons des Nations Unies (à la Barbade, au Timor oriental, au Kenya, en Mongolie, en Turquie et en Zambie) ont été conçues en 2002, portant le nombre total des maisons des Nations Unies à 52 en décembre 2002.

72. Au PNUD, un comité directeur de haut niveau sur la simplification et l'harmonisation des procédures a été mis en place pour appuyer l'équipe spéciale interinstitutions. Le PNUD a également engagé les bureaux de pays à obtenir les vues des organismes sur le terrain concernant les incidences des propositions de simplification et d'harmonisation. Ces vues ont par la suite été prises en compte dans le processus interinstitutions.

73. Les efforts interinstitutions ont coïncidé avec le réaménagement interne des politiques et procédures opérationnelles du PNUD et les ont enrichies, avec notamment l'adaptation de programmes de pays au cadre de résultats stratégiques et l'introduction du système ERP PeopleSoft en vue de simplifier et d'intégrer les procédures de travail.

Système de coordonnateurs résidents

74. La politique mise en place par l'Administrateur, selon laquelle tous les représentants résidents et les représentants résidents par intérim, doivent faire l'objet d'une évaluation de compétences est en vigueur. En 2002, sur les quelque 90 candidats coordonnateurs résidents qui ont fait l'objet d'une évaluation, environ la moitié était des fonctionnaires du PNUD et 26 étaient des femmes. Le nombre de candidates n'a cessé d'augmenter, du fait des efforts faits par les organismes des Nations Unies pour soumettre davantage de femmes à l'évaluation mais aussi parce que le PNUD a parrainé des candidates externes. En novembre 2002, la proportion de femmes parmi les coordonnateurs résidents en activité est passée à 27 %. Certes, beaucoup reste à faire mais il y a lieu d'être optimiste en raison de l'application de la règle de la parité entre hommes et femmes pour la soumission des candidatures au centre d'évaluation des coordonnateurs résidents.

VII. Partenariats

75. En 2002, le Bureau des ressources et partenariats stratégiques a organisé une série de financements à l'aide de son Fonds pour les partenariats, offrant aux bureaux de pays du PNUD la mise de fonds initiale indispensable pour établir de nouveaux partenariats avec des groupes extérieurs, qu'ils appartiennent au monde

des affaires ou à la société civile, et avec d'autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales. Au cours de cette deuxième phase, 17 bureaux du PNUD répartis dans le monde ont reçu un financement du Fonds pour les partenariats.

Institutions financières internationales et banques régionales

76. Les partenariats du PNUD avec les institutions financières internationales – en particulier les institutions de Bretton Woods – sont axés à la fois sur la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire et sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Les institutions de Bretton Woods sont étroitement associées aux activités menées dans le cadre de la stratégie énoncée dans la Déclaration du Millénaire. Dans plus de 70 pays, le PNUD travaille, en étroite collaboration avec la Banque mondiale, sur un large éventail de questions ayant trait à la conception, à la mise en oeuvre et au suivi des stratégies de réduction de la pauvreté. Le PNUD et la Banque mondiale continuent de réaliser des évaluations conjointes de leur coopération au niveau institutionnel et au niveau des pays. Ils s'emploient aussi à explorer les possibilités de partenariat dans le cadre de l'initiative de la Banque mondiale en faveur des pays à faible revenu en difficulté. En un premier temps, une telle coopération a été établie en Angola, en République centrafricaine, en Somalie et au Soudan.

77. Le PNUD a conclu un mémorandum d'accord d'une durée de trois ans avec l'Institut de la Banque mondiale. La collaboration sera axée sur des thèmes comme les évaluations de pays bénéficiaires pour un certain nombre de pays, notamment parmi ceux à faible revenu en difficulté; les stratégies de réduction de la pauvreté; le renforcement des initiatives prises dans le cadre de la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire, en particulier l'établissement de critères et l'analyse des écarts; des évaluations conjointes dans un certain nombre de pays choisis d'un commun accord; le coparrainage d'ateliers sur la réforme de la coopération technique; les questions de gouvernance, comme la contribution des assemblées parlementaires à la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire; la gouvernance locale et l'accès à l'information; le renforcement du pouvoir d'action des communautés; la responsabilité sociale des entreprises privées et le développement des connaissances du personnel.

78. S'appuyant sur les résultats déjà obtenus, le PNUD a renforcé ses partenariats avec les banques régionales de développement. À l'issue de négociations fructueuses avec la Banque interaméricaine de développement (BID), un accord type concernant l'appui que le PNUD apporte aux gouvernements en vue de créer une capacité nationale de gestion des prêts de la BID a été mis au point. La coopération au niveau des pays dans ce domaine devrait s'en trouver considérablement facilitée. Le nouveau partenariat établi avec la Banque africaine de développement (BAfD) continue de se développer. Un dialogue plus étroit s'est instauré et les deux organisations tiennent des consultations régulières. C'est ainsi qu'une délégation de la BAfD s'est rendue au PNUD au printemps 2002. Au niveau local, des partenariats se mettent en place dans un nombre croissant de pays, notamment à Djibouti, au Ghana et au Malawi. Un conseiller en partenariats travaillant au siège de la BAfD a fait un travail très utile, sachant tirer parti des importantes possibilités qui existent

en la matière. À la suite de discussions tenues à Manille en décembre 2002, une initiative analogue a été engagée avec la Banque asiatique de développement.

Le secteur privé

79. En 2002, le PNUD a continué d'enregistrer des progrès sensibles dans le domaine de la promotion de la participation du secteur privé aux travaux de l'organisation. Plus de 15 partenariats ont fait l'objet de négociations et été mis en place avec des entreprises privées. En Chine, par exemple, le bureau de pays a favorisé la réalisation, pour le compte d'un consortium de sociétés pétrolières – dont la société nationale chinoise des pétroles, d'une évaluation de l'impact social qu'aurait la construction d'un grand oléoduc reliant la frontière occidentale à la côte orientale du pays. Au Liban, le PNUD travaille en étroite liaison avec des Volontaires des Nations Unies et plusieurs partenaires du secteur privé dans le cadre d'un projet de sensibilisation aux questions d'environnement intitulé « Pensez Vert ». Au Sri Lanka, une initiative conjointe du PNUD et de la principale association patronale visant à promouvoir un programme intitulé « Investir en faveur de la paix » a été lancée en 2002. Une réunion de haut niveau a été organisée par le PNUD à New York en septembre 2002 pour encourager la communauté internationale des affaires à investir au Sri Lanka.

80. Une des clefs du succès des partenariats du PNUD avec les entreprises est sa capacité à travailler avec le secteur privé. Afin de doter le personnel des bureaux de pays des compétences voulues, deux ateliers régionaux ont été organisés au Bénin et aux Philippines. Les contributions apportées lors de ces ateliers par des employés d'entreprises privées ont permis aux participants de mieux comprendre le rôle du secteur privé dans le développement et la manière dont le PNUD et les entreprises peuvent collaborer.

81. Le PNUD continue de travailler en étroite liaison avec le Bureau du Pacte mondial dans le but de promouvoir les neuf principes dudit pacte et d'engager les entreprises à participer davantage au développement des pays dans lesquels elles sont implantées. En 2002, des groupes de discussion sur les partenariats dans la perspective du Pacte mondial ont été créés dans une quinzaine de pays. Dans de nombreux bureaux de pays déjà familiarisés avec les principes du Pacte mondial, le PNUD est en train de passer de la phase des discussions à celle de la mise en place d'activités de partenariat concrètes. En Inde, par exemple, où le Forum des partenaires avait été lancé en février 2001, le bureau de pays a activement promu l'idée de responsabilité sociale des entreprises figurant dans le Pacte mondial. Un projet d'éducation des jeunes et des femmes en matière de VIH/sida au moyen de l'informatique a été exécuté en collaboration avec la principale entreprise indienne de création de logiciels et de formation aux TIC. Par ailleurs, une étude sur le civisme des entreprises indiennes a été réalisée en liaison avec la Confédération indienne de l'industrie, le British Council et un grand cabinet de conseil. Les conclusions de cette étude seront utilisées pour déterminer les domaines d'intérêt commun dans la perspective de l'établissement de partenariats entre le secteur public et le secteur privé.

82. Lors du Sommet mondial sur le développement durable, le PNUD a activement contribué à la promotion de la participation du secteur privé au développement. L'un des résultats des discussions qui ont eu lieu entre les chefs de gouvernement lors du

Sommet a été la création d'un projet pilote intitulé « Créer des entreprises viables dans les pays les moins avancés », qui vise à encourager les milieux d'affaires à investir dans certains des pays les moins avancés et à créer des liens avec les petites et moyennes entreprises locales.

83. Le mécanisme intitulé Partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour l'environnement urbain complète et renforce les mesures prises par les gouvernements des pays en développement dans les domaines de la décentralisation et de la gouvernance locale en vue d'améliorer l'accès des pauvres des zones urbaines aux services de base grâce à l'établissement de partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et les organisations de la société civile. En 2002, ce mécanisme a fourni à 15 pays en développement, dont la Namibie, un appui comprenant notamment des directives pour l'élaboration de politiques en faveur des pauvres, qui doivent aider les gouvernements à créer des partenariats avec le secteur privé, des programmes de formation sur les différents moyens de lutter contre la pauvreté et l'exécution de projets en faveur des pauvres. En Argentine, le mécanisme pour l'environnement urbain a contribué au renforcement des capacités d'organisations communautaires, de municipalités, du Conseil de réglementation de l'eau et d'une entreprise privée de distribution d'eau afin de mettre en place un modèle de gestion fondé sur le partenariat pour les services de distribution d'eau et d'assainissement destinés aux pauvres. Le mécanisme a par ailleurs créé une communauté de pratiques sur les partenariats en faveur des pauvres et un réseau de partenariats secteur public-secteur privé au sein du PNUD en vue de favoriser l'échange de données d'expérience et de renforcer les capacités internes.

Société civile

84. Deux des domaines dans lesquels le PNUD a renforcé et étendu ses partenariats avec les organisations de la société civile, tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, sont la campagne pour la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire et les initiatives en faveur des pays en crise ou sortant d'un conflit.

85. *Campagne pour la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire.* Le PNUD a appuyé la participation de représentants de la société civile aux débats de nombreuses instances – comme le Forum social mondial de Porto Alegre, le dialogue international de Berlin et le Sommet mondial pour le développement durable – en vue de faire participer les réseaux d'organisations de la société civile, à différents niveaux, à la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire. Le PNUD a facilité la participation de représentants d'organisations de la société civile à des ateliers sur les objectifs du Millénaire tenus en Éthiopie et en République démocratique populaire lao, afin de permettre aux bureaux de pays d'établir des relations plus créatives avec la société civile.

86. Dans toutes ces instances, les organisations de la société civile ont soulevé des questions de fond concernant la campagne pour la mise oeuvre de la Déclaration du Millénaire, notamment les liens entre celle-ci et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté, les questions touchant les populations autochtones, les incidences de l'objectif 8 (équité) de la Déclaration du Millénaire sur la création d'un partenariat mondial pour le développement, et les questions transsectorielles concernant la place des femmes dans le développement. Les organisations de la société civile ont engagé le PNUD à apporter un plus grand appui au renforcement

des capacités et se sont mutuellement exhortées à participer davantage à l'élaboration des rapports nationaux sur les objectifs de développement du Millénaire.

87. Une aide du PNUD a permis au Social Watch Network de publier, dans son rapport annuel de 2002, des tableaux sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire. Dans le cadre des efforts qu'il continue de déployer en vue de promouvoir la participation de la société civile à la poursuite des objectifs du Millénaire, le PNUD a également commandé au Third World Network et à Social Watch deux études sur la manière dont la société civile conçoit sa contribution à la réalisation de ces objectifs.

88. *Initiatives en faveur des pays en crise ou sortant d'un conflit.* Deux ateliers régionaux, tenus à Nairobi et à Djakarta, ont marqué le lancement d'un grand projet mené par le Bureau de la prévention des crises et du relèvement en vue de renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile travaillant dans des zones touchées par un conflit. Ces ateliers ont donné l'occasion aux organisations de la société civile et aux bureaux de pays d'échanger des stratégies concernant les pays sortant d'un conflit, comme les approches fondées sur la défense des droits humains au Népal, les projets de microfinancement en Indonésie et la contribution des femmes au rétablissement de la paix dans les pays de la région du fleuve Mano.

89. *Populations autochtones.* Le PNUD a apporté une contribution essentielle aux préparatifs de la première réunion de l'Instance permanente sur les questions autochtones, en apportant un appui au processus interinstitutions et en encourageant la participation des organisations de populations autochtones aux principales réunions. Le programme de renforcement des droits de l'homme a créé un sous-programme mettant l'accent sur les droits des populations autochtones et sur des méthodes novatrices de renforcement de leurs capacités. En Équateur, le PNUD a coordonné les travaux d'une commission d'observateurs chargée de faciliter des négociations entre le Gouvernement et six organisations de populations autochtones en vue d'éviter une grève générale.

90. *Initiatives communautaires au Sommet mondial pour le développement durable.* L'appui du PNUD aux organisations communautaires – par le biais notamment du Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial, de l'Initiative pour l'équateur, du Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain et du réseau Afrique 2000 – a permis d'assurer que le rôle crucial que jouent les communautés dans le développement durable constitue l'un des principaux messages du Sommet. Le premier prix de l'Initiative pour l'équateur, attribué en reconnaissance d'initiatives communautaires, a récompensé des organisations de la société civile exploitant les ressources biologiques de façon viable pour améliorer les moyens de subsistance des populations.

91. Le PNUD a simplifié les procédures de participation de la société civile, mis au point une base de données sur les organisations de la société civile (qui sera bientôt accessible sur l'intranet) afin de toucher un plus vaste public, et publié un guide intitulé *Sourcebook on Building Partnerships with Civil Society Organizations*, afin d'aider les bureaux de pays à créer des partenariats solides avec les organisations de la société civile.

Fondations

92. En 2002, le PNUD a développé sa collaboration avec les fondations en passant des accords avec de nouveaux partenaires, tout en renforçant ses liens avec ses anciens partenaires.

93. La collaboration avec l'American Bar Association (ABA) pour la création d'un centre international de ressources juridiques (par l'intermédiaire du Fonds de la Foundation for Justice and Education de l'ABA) est un bon exemple de renforcement d'un partenariat existant. Le Centre a fourni une assistance juridique et des conseils spécialisés à plus de 55 pays (soit une augmentation de 60 % par rapport à 2001, année de sa création), dans des domaines comme l'évaluation d'un projet de loi sur les faillites au Viet Nam, ou l'assistance technique au Yémen pour l'élaboration d'un programme général visant à promouvoir les droits de l'homme et l'accès aux tribunaux. Le PNUD a travaillé en étroite collaboration avec la Fondation des Nations Unies et d'autres partenaires en vue d'appliquer à d'autres pays et régions l'Initiative pour l'équateur, qui vise à promouvoir la biodiversité au niveau des communautés locales, ainsi qu'à un projet d'intégration des mesures de sécurité concernant les citoyens dans les politiques nationales au Guatemala. On citera en outre la collaboration avec l'Open Society Institute pour le renforcement des capacités dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Serbie et au Monténégro, avec la Fondation Ford pour la prévention du VIH/sida en Asie et dans le Pacifique et le renforcement des capacités institutionnelles en Afrique, et avec la Fondation Coca-Cola en Bolivie.

94. En ce qui concerne l'établissement de nouveaux partenariats, le PNUD a collaboré avec un certain nombre de fondations de création récente, comme la Fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation du tricentenaire de la Banque de Suède, afin de mieux faire connaître les objectifs du Millénaire pour le développement et d'assurer la mise en oeuvre de la Déclaration.

VIII. Gestion

95. Plusieurs initiatives notables ont été adoptées en 2002 dans le domaine de la gestion.

Décentralisation

96. Le PNUD s'est progressivement transformé en un organisme décentralisé, axé sur les services, fonctionnant en réseau et privilégiant l'action sur le terrain. De fait, il ne compte plus que 929 fonctionnaires au siège contre 1 160 au début de 2000. L'évolution des effectifs au Bureau des politiques de développement mérite que l'on s'y arrête. Cinquante des 100 spécialistes des politiques que comptait le siège ont été redéployés vers neuf centres de contact sous-régionaux – Addis-Abeba, Bangkok, Beyrouth, Bratislava, Dakar, Pretoria, Katmandou, Panama et Port of Spain – à partir desquels ils apportent un appui aux bureaux de pays et répondent aux demandes qui leur sont présentées. La composition des effectifs du Bureau a quelque peu évolué, puisque ne restent de l'équipe d'origine que 20 personnes; 20 nouveaux spécialistes ont été recrutés en interne et 60 ont été recrutés à l'extérieur au terme d'une campagne qui a reçu un large écho.

Ressources humaines

97. De profonds changements se sont produits dans le domaine des ressources humaines du fait qu'il a fallu mettre en concordance les descriptifs d'emploi et les qualifications du personnel avec les besoins du PNUD. Ces dernières années, le taux de diminution du personnel recruté sur le plan international s'est établi à 33 % et l'âge moyen de cette catégorie de personnel a diminué. Dans le même temps, quelque 45 % des postes D-1 et 51 % des postes D-2 ont changé de titulaire. En 2002, le plafond imposé au siège en matière de personnel n'a pas changé et l'on a mis à profit les postes devenus vacants – conséquence d'une réduction de 22 % du personnel permanent affecté aux bureaux de pays à la suite de l'entrée en vigueur des nouveaux descriptifs d'emploi – pour recruter une nouvelle génération de spécialistes des politiques et d'agents recrutés sur le plan local.

98. Le PNUD a introduit des méthodes de planification des ressources humaines dans ses mécanismes de décision. L'équipe de direction s'est intéressée aux caractéristiques démographiques du Programme et aux mesures à prendre pour procéder à un rééquilibrage entre les hommes et les femmes et entre les pays, notamment aux postes de coordonnateur résident et aux postes de direction au siège. Dans le cadre de la planification globale des ressources humaines, 39 candidats ont bénéficié depuis deux ans du programme de perfectionnement des cadres intitulé « Leadership Development Programme », sas d'entrée aux postes de direction au PNUD. Ce programme a été lancé en 2001 en vue d'attirer des fonctionnaires talentueux. Quelque 4 000 candidatures ont été reçues pour 2003.

Formation

99. Les plans d'action pour 2000-2003 font une large place à l'école virtuelle du développement, mise en place en mai 2001, en vue de faciliter le changement. Le programme d'enseignement à distance proposé par cette école permet aux fonctionnaires qui ont été sélectionnés de suivre des cours en ligne pendant un an et constitue un élément important pour étoffer les qualifications du personnel et donner au PNUD les moyens de continuer à enrichir ses connaissances. La première promotion – la promotion 2002 – a compté 87 fonctionnaires, lesquels ont démontré dans leur travail à quel point le programme leur avait été utile. Les coordonnateurs résidents ont pu mesurer les apports des fonctionnaires qui avaient suivi les cours de l'école virtuelle et constaté que le travail d'équipe avait été renforcé de façon générale. Au vu des résultats obtenus, d'autres organismes des Nations Unies ont souhaité que leurs fonctionnaires bénéficient eux aussi des cours de l'école virtuelle de développement. La deuxième série de cours virtuels est suivie par 130 fonctionnaires.

100. Les qualités de chef et les compétences en matière d'encadrement sont cruciales pour toute organisation. Afin de rehausser les niveaux de prestation et de renforcer les mécanismes de responsabilisation, le PNUD a mis au point un mécanisme de remontée de l'information qui couvre toute l'échelle hiérarchique et qui permet aux fonctionnaires de faire part de leurs observations à leurs superviseurs. Ce mécanisme a été utilisé de façon novatrice en 2002 lorsque les représentants résidents nouvellement nommés s'en sont servi, à l'occasion du tout premier atelier organisé à leur intention, pour recenser les écarts qui existaient entre les résultats obtenus par leur bureau de pays et leurs propres résultats et, partant,

pour procéder aux ajustements voulus. Le Programme s'attache actuellement à mettre au point un centre de développement en matière de gestion, avec le concours de consultants. En outre, un comité pédagogique a été chargé de définir la politique de formation du PNUD afin d'aider les cadres moyens à progresser. Le Programme s'emploie aussi à actualiser sa politique de gestion des carrières vis-à-vis des femmes et du personnel recruté sur le plan local.

101. En juillet 2002, le Programme a lancé une initiative intitulée « We care » qu'il finance de manière autonome afin d'aider les pays à appliquer la politique des Nations Unies en matière de VIH/sida sur le lieu de travail et les directives pratiques du Bureau international du Travail sur le VIH/sida et le monde du travail.

Technologies de l'information et de la communication

102. Le PNUD a acheté le logiciel ERP de PeopleSoft en juin 2002 afin de renforcer ses capacités de gestion et de coordination de l'information financière et de l'information relative aux projets et aux ressources humaines à tous les niveaux. ERP est parfaitement adapté aux besoins du PNUD depuis que celui-ci a axé son action sur les résultats. Il devrait faciliter la gestion des ressources du Programme dans la mesure où l'information sera disponible plus rapidement et permettre de suivre en temps réel les tendances en matière de ressources humaines, la situation budgétaire et la répartition des dépenses par projets. Le projet ERP se déroule selon le calendrier et le budget prévus et devrait être lancé en janvier 2004. Afin d'apprendre à se servir de ERP, les fonctionnaires ont tous suivi les cours de formation mis au point par International Computer Driving License. Un prototype a été mis au point et les enseignements tirés de l'expérience ont été incorporés au projet ERP. Avec ce projet, le PNUD vise à mettre au point des pratiques de référence réutilisables au niveau international. Dans sa première phase, le projet portera sur les fonctions premières des bureaux de pays et du siège. Le Programme a également commencé à transférer des données et des connaissances clés sur un site portail appelé à remplacer son site intranet afin de les rendre plus aisément consultables.

IX. Ressources

Ressources globales

Tableau 2

Montants reçus par le Programme des Nations Unies pour le développement et les fonds qu'il administre

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Catégories de recettes</i>	<i>2001</i>	<i>2002*</i>
Ressources ordinaires (montant net)	651,75	660,38
Cofinancement par des tiers	683,70	934,74
Participation aux coûts des pays bénéficiaires des programmes	1 068,14	1 018,89
Accords de services de gestion	88,81	145,29

<i>Catégories de recettes</i>	<i>2001</i>	<i>2002*</i>
Financements ordinaires et autres pour les fonds et programmes administrés par le PNUD	66,12	66,05
Recettes extrabudgétaires et diverses	21,01	n.d.
Total	2 579,53	2 825,35

* Données provisoires.

Ressources ordinaires

103. Les ressources ordinaires (ressources de base) du PNUD ont augmenté pour la deuxième année consécutive, confirmant le renversement de tendance qui s'était fait jour en 2001 après sept ans de déclin. Les contributions aux ressources ordinaires pour l'année 2002 ont atteint 660 millions de dollars, soit une augmentation de 1,23 % par rapport à 2001. Pour encourageant qu'il soit, ce redressement ne suffit pas à donner une assise solide aux ressources de base du PNUD. L'Administrateur est donc fermement décidé à examiner la question avec les États membres, car les ressources de base sont indispensables au fonctionnement de l'organisme et garantissent son caractère multilatéral, universel et impartial.

104. De façon générale, 33 pays ont accru ou repris leurs versements en 2002. C'est notamment le cas de neuf pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE qui ont augmenté leurs contributions – de l'ordre de 10 % dans le cas de trois d'entre eux –; de 10 pays bénéficiaires des programmes qui ont eux aussi augmenté leurs contributions aux ressources ordinaires; et de sept pays bénéficiaires des programmes qui ont commencé ou repris leurs versements.

105. Les pays bénéficiaires de programmes jouent un rôle crucial dans la mobilisation des ressources à plusieurs points de vue. Outre qu'ils participent de façon substantielle aux coûts des programmes du PNUD dont ils bénéficient, ils fournissent également au PNUD : a) des contributions aux ressources ordinaires – quatre ont fait des annonces de contribution de 1 million de dollars ou plus en 2002; b) des contributions pour couvrir les dépenses locales des bureaux extérieurs; c) des contributions en nature (par exemple sous la forme de locaux à usage de bureaux mis à disposition du PNUD à titre gracieux).

106. En 2002, la plupart des donateurs ont effectué leurs paiements selon le calendrier qu'ils avaient communiqué au PNUD, et certains grands donateurs l'ont même anticipé, ce qui a permis d'améliorer la situation de trésorerie.

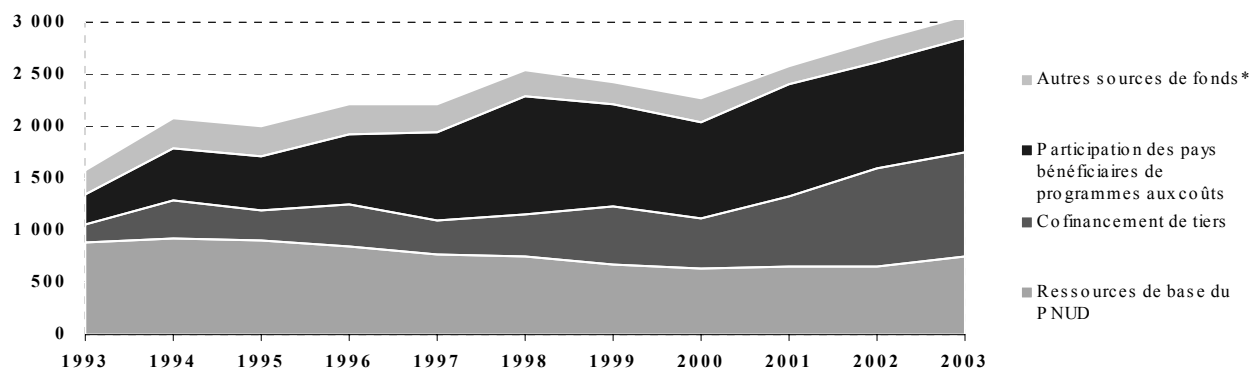
Autres ressources

107. L'année 2002 s'est caractérisée par une augmentation significative des montants versés au titre des ressources autres que les ressources de base du Programme. À peu près tous les donateurs du CAD de l'OCDE cofinancent actuellement les programmes thématiques du PNUD. En 2002, les contributions de cofinancement de tiers se sont élevées à quelque 935 millions de dollars, portant le total des versements des donateurs à 1,5 milliard de dollars, dont 64 millions provenaient des fonds d'affectation spéciale thématiques. Ces fonds permettent au PNUD d'affecter au financement d'un ensemble cohérent d'interventions de

développement dans plusieurs pays et régions des fonds qui ne peuvent pas nécessairement être obtenus par prélèvement sur les ressources ordinaires ou sur d'autres sources de financement multilatérales ou bilatérales au niveau des pays. Les ressources ont été allouées en fonction des besoins; 334 interventions ont ainsi été menées à bien dans 135 pays en 2002 au moyen des fonds d'affectation spéciale thématiques et, comme convenu, les pays les moins avancés et l'Afrique en ont été les principaux bénéficiaires. La participation des pays bénéficiaires aux coûts, c'est-à-dire les sommes versées au PNUD par les gouvernements à l'appui de leurs propres programmes de développement, s'est élevée à un peu plus d'un milliard de dollars. La plupart des bureaux de pays ont reçu ce type de fonds, y compris un nombre croissant de bureaux en Afrique et dans les pays les moins avancés. À mesure que les mécanismes d'aide se diversifient et se multiplient au niveau des pays, le PNUD est de plus en plus sollicité pour aider les gouvernements à obtenir, affecter et gérer différents types de financement conformément aux priorités nationales.

108. Les ressources autres que les ressources de base constituent un complément majeur des ressources ordinaires. Elles permettent de renforcer les programmes existants et d'encourager des partenariats avec des acteurs comme la Commission européenne, les banques régionales de développement, la Banque mondiale et le secteur privé. Cependant, les ressources ordinaires et les autres ressources ne sont pas interchangeables et, pour pouvoir mobiliser ces autres ressources, le PNUD doit d'abord disposer d'une assise multilatérale solide et adéquate à partir de laquelle déployer son savoir-faire en matière de développement.

Figure 10
Ressources effectives et ressources prévues (1993-2003)



*Y compris les recettes des fonds administrés, les recettes extrabudgétaires et diverses et les accords de service de gestion.

Tableau 3
Montants bruts des recettes en 2002 (chiffres provisoires)

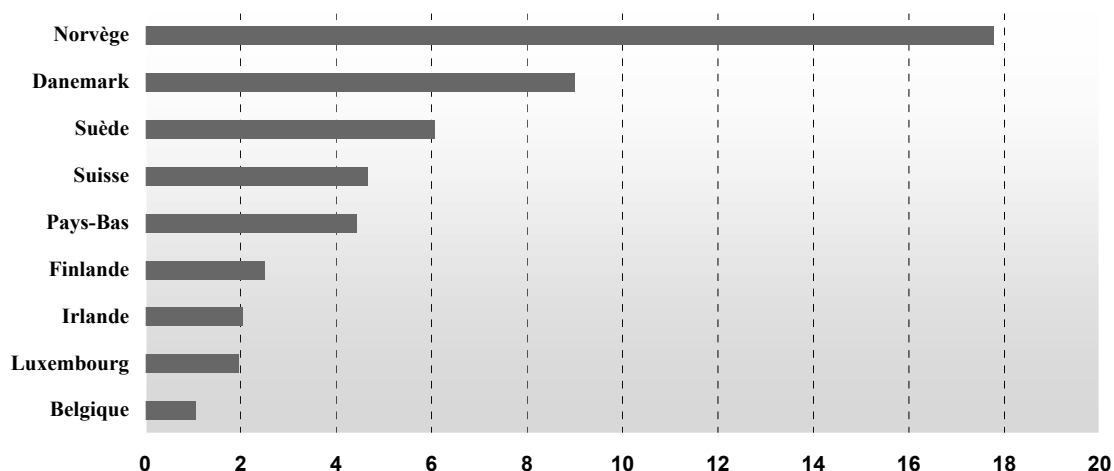
(En millions de dollars des États-Unis)

Les 24 principaux contributeurs aux ressources de base

<i>Donateurs</i>	<i>Ressources de base</i>	<i>Cofinancement</i>
États-Unis	97,13	43,89
Japon	86,77	25,19
Norvège	79,27	58,85
Pays-Bas	70,13	60,22
Royaume-Uni	56,30	65,69
Suède	53,69	26,82
Danemark	47,89	14,08
Suisse	33,33	10,56
Canada	27,67	16,79
Allemagne	23,73	30,42
Italie	16,88	31,99
France	14,90	4,10
Finlande	12,92	7,18
Belgique	10,69	6,25
Irlande	7,68	5,78
Espagne	5,96	3,19
Inde	4,55	–
Autriche	4,13	1,22
Australie	3,67	11,24
Portugal	3,18	0,76
Chine	3,10	28,08
Nouvelle-Zélande	2,60	1,30
Arabie saoudite	2,00	6,34
Mexique	1,00	7,21

Notes : a) Pour le Portugal, le montant comprend les contributions de l'année précédente;
 b) Outre ses contributions aux ressources de base du PNUD, la Commission européenne contribue généreusement aux ressources autres que les ressources de base.

Figure 11
Pays dont la contribution par habitant aux ressources ordinaires du PNUD dépasse 1 dollar (2002)



X. Fonds et programmes associés

Fonds d'équipement des Nations Unies

109. En 2002, les opérations du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) ont gravement pâti du fait que les contributions versées aux ressources de base continuaient d'être très modiques. Les contributions annuelles ont représenté quelque 22 millions de dollars et ont donc été très en deçà des 30 millions fixés comme objectif par le Conseil d'administration dans sa décision 2002/26. De ce fait, le Fonds a dû réduire ses dépenses et passer des 36 millions qui étaient initialement prévus à 25 millions, avec des conséquences très dommageables pour les pays bénéficiaires de programmes. S'agissant de sa gestion interne, le Fonds a pratiquement fini de donner effet aux recommandations issues de l'évaluation externe de 1999. Faisant fond sur le partenariat qui les unit plus étroitement, le FENU et le PNUD ont signé ces deux dernières années deux mémorandum d'accord concernant la collaboration tant du point de vue des fonctions que sur le plan opérationnel dans les deux grands domaines d'activité du Fonds, à savoir le microfinancement, d'une part, et la gouvernance locale et les investissements publics décentralisés, d'autre part. Comme suite à la décision 1999/22 du Conseil d'administration, le FENU a adopté des principes de fonctionnement et commencé à prendre des mesures pour faire rapport au Conseil d'administration sur les résultats de ses activités. Les pays donateurs ont été conviés à participer au financement de cette importante initiative, qui consistera en une évaluation indépendante axée sur les résultats obtenus par le Fonds, mais aucune contribution n'a encore été annoncée.

110. Les contributions aux ressources de base du FENU ont atteint 22,2 millions de dollars en 2002, contre 24,3 millions en 2001. Cette diminution tient principalement au fait que l'un des principaux donateurs a décidé de réduire sa contribution de façon substantielle en 2002, conséquence d'un rééquilibrage de ses dépenses. À sa seconde session ordinaire en septembre 2002, le Conseil d'administration a pris acte dans sa décision 2002/26 des excellents résultats obtenus par le Fonds sur le terrain et noté que la mission du Fonds d'équipement des Nations Unies était compatible avec l'objectif principal de la Déclaration du Millénaire concernant l'élimination de la pauvreté et jouait un rôle important dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés adopté en 2001. Il a réaffirmé le rôle spécial qui incombait au Fonds, dans le cadre de l'architecture internationale pour le financement du développement, en tant que petit organisme multilatéral d'investissement ayant pour mandat de soutenir les efforts de développement des pays les moins avancés. Il a noté également que les ressources dont disposait le Fonds étaient loin de correspondre à la demande des pays bénéficiaires de programme, en particulier les pays les moins avancés, concernant ses investissements et ses services de renforcement des capacités. Le Conseil d'administration a donc invité la communauté internationale à aider le Fonds d'équipement des Nations Unies à atteindre son objectif de mobilisation de ressources ordinaires de 30 millions de dollars par an. Compte tenu de la décision 2002/26, il est temps que la communauté internationale décide comment elle compte veiller à ce que le Fonds dispose à l'avenir de ressources de base suffisantes.

Fonds des Nations Unies pour le développement de la femme

111. En 2002, le Fonds des Nations Unies pour le développement de la femme (UNIFEM) a obtenu d'importants résultats dans chacun de ses domaines thématiques et renforcé ses partenariats avec le PNUD et d'autres organismes. Les études sur la sécurité économique des femmes ont permis de réunir des données tenant compte de la situation des femmes et de s'en servir pour orienter les politiques dans 18 pays et trois initiatives régionales et procéder à des analyses budgétaires faisant une large place aux besoins des hommes et des femmes dans 20 pays. L'appui donné aux femmes afin de les encourager à jouer un rôle de premier plan a favorisé leur participation au maintien de la paix et la prise en compte de l'égalité des sexes dans les processus constitutionnels et législatifs dans les pays sortant d'une crise, tels que l'Afghanistan et le Timor oriental. Les activités de sensibilisation menées dans le cadre de l'évaluation effectuée par des experts indépendants sur les femmes, la paix et la guerre ont incité les pays de l'Union européenne à harmoniser leurs programmes relatifs à la paix et à la sécurité avec ceux du système des Nations Unies.

112. UNIFEM a noué des partenariats interinstitutions avec le PNUD, le FNUAP, ONUSIDA, l'OIT, l'UNICEF, le HCR et le Fonds international de développement agricole dans le cadre d'initiatives ciblées visant à inscrire les questions intéressant les femmes dans les budgets nationaux, à offrir plus de possibilités aux femmes déplacées, à renforcer les plans nationaux de lutte contre la violence à l'égard des femmes, à intégrer les questions sexospécifiques dans les stratégies de lutte contre le VIH/sida, à étoffer les capacités des organisations féminines nationales et à faire appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le Fonds a également collaboré avec les commissions

économiques régionales des Nations Unies en vue de faciliter la diffusion de données et de statistiques relatives aux femmes. Il a appuyé l'établissement des bilans communs de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans 17 pays, les initiatives de réduction de la pauvreté dans plusieurs pays africains, le suivi des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire au Kazakhstan et au Cambodge (avec le concours du PNUD) et la planification de l'aide humanitaire à l'échelle du système des Nations Unies en Somalie et en Colombie et présidé ou co-présidé des groupes thématiques axés sur les femmes dans 15 pays.

Programme des Volontaires des Nations Unies

113. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a continué à démontrer le rôle central que le volontariat et les bénévoles jouent dans la poursuite du développement économique et social, rôle qui a été salué tant par les États Membres à la session annuelle du Conseil d'administration en 2002 que par le Secrétaire général dans son rapport intitulé Année internationale des Volontaires : résultats et perspectives (A/57/352) présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session. Le fait que 142 États Membres se soient portés coauteurs de la résolution 57/106 de l'Assemblée générale sur le volontariat témoigne de l'importance attachée par les pays à l'aide que les Volontaires apportent à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international.

114. Si l'on considère le nombre des Volontaires qu'il regroupe et la variété des tâches qu'il leur confie, le Programme des Volontaires des Nations Unies a continué à prendre de l'ampleur en 2002. Les Volontaires venaient de 160 pays différents et ont appuyé les opérations de plus d'une vingtaine d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans plus de 140 pays. La coopération au service du développement est restée la spécialité du Programme des Volontaires des Nations Unies, mais il n'en a pas moins continué à développer ses activités dans les domaines de l'appui électoral, de la consolidation de la paix et de l'aide humanitaire, ainsi qu'il s'y emploie depuis plusieurs années. Au Timor oriental, par exemple, entre 1999 et la fin de 2002, plus de 3 000 Volontaires des Nations Unies ont appuyé les activités relatives à l'organisation des élections, à la reconstruction et au développement. L'équivalent financier de toutes les activités du Programme dans le cadre du système des Nations Unies a dépassé les 100 millions de dollars pour la troisième année consécutive.

Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement

115. Le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement a engagé un certain nombre de programmes de coopération Sud-Sud en 2002, qui vont dans le sens de sa nouvelle conception des choses et de sa réorientation stratégique. Le nouveau programme-cadre mis au point par le Groupe en vue de protéger la diversité biologique côtière et marine a rassemblé quatre pays asiatiques et 10 pays africains, qui ont oeuvré à la préservation des ressources côtières et marines dans le golfe de Guinée, les pays asiatiques apportant leurs connaissances et leur savoir-faire. Des représentants des Gouvernements nigérian et camerounais ont souhaité

que ce programme soit élargi à la zone de Bakassi, disputée un temps par les deux pays, afin d'instaurer un climat de confiance entre pêcheurs nigériens et camerounais et de les inciter à exploiter les ressources marines locales de façon pacifique dans le cadre des accords de collaboration du Groupe spécial.

116. Le Groupe spécial a commencé à former des formateurs aux disciplines scientifiques et techniques et diffuse largement auprès des pays en développement les politiques et les pratiques qui s'avèrent fructueuses. Il a lancé un programme en Malaisie qui a permis de mettre à profit le savoir-faire de cinq villes africaines et six villes asiatiques dans le domaine de la gestion des déchets et de nouer des partenariats entre le secteur public et le secteur privé aux fins de construire des sociétés viables du point de vue écologique. Il est à l'origine d'une initiative analogue qui visait à faciliter la mise en commun de pratiques méritant d'être prises en exemple dans les petites et moyennes entreprises asiatiques et africaines. Un troisième projet portait sur le renforcement des capacités nationales en vue de promouvoir la gouvernance locale dans certains pays africains et asiatiques. Face au succès rencontré par les nouvelles variétés de riz mises au point dans le cadre du programme « Un nouveau riz pour l'Afrique », le Groupe spécial a appuyé la création d'un consortium pour la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne afin d'élargir le programme à d'autres pays africains. Il s'attache à mettre au point de nouvelles variétés et à faire passer la production africaine de riz à 744 000 tonnes, ce qui permettrait de réduire le coût des importations de riz de 88 millions de dollars par an et de préserver des millions de tonnes de terre arable.

117. Le Groupe spécial a révolutionné la façon dont les entrepreneurs africains et asiatiques nouaient des partenariats en proposant un service sur l'Internet, qui a permis aux entreprises qui avaient participé au Forum des entreprises d'Asie et d'Afrique de trouver des partenaires potentiels dans l'une ou l'autre région. Il a mis au point une nouvelle stratégie grâce à laquelle les organismes de l'hémisphère Sud publient des fichiers d'experts vivant dans les pays du Sud sur le site d'information en ligne du Groupe intitulé « Web of Information Development » (WIDE). Le Groupe continue à se faire l'écho de l'opinion des pays du Sud sur des questions cruciales concernant la coopération Sud-Sud dans sa revue trimestrielle *Cooperation South*.